

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

86e ANNEE No. 5

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

VENDREDI 25 MARS 1938

S.E. Mgr Duprat, O.P., sera sacré à Prince-Albert

Le nouvel évêque est natif de Beauharnois. — Il fut assigné au couvent dominicain de Saint-Hyacinthe, en 1906. — Dans l'Ouest depuis 1929.

Le nouvel évêque-élu de Prince-Albert, Saskatchewan, S. E. Mgr Réginald Duprat, O.P., sera sacré dans la cathédrale même de Prince-Albert, à une date qui n'a pas encore été fixée. Le nouvel évêque était vicaire apostolique du diocèse, depuis la démission de S.E. Mgr Joseph Prud'homme, il y a environ un an.

S.E. Mgr Duprat est né à Beauharnois, le 28 août 1877, fils de Louis Duprat, cultivateur, et de Rachel Lamarre. Il fit ses études au séminaire de Ste-Thérèse et au Séminaire de Montréal.

Il fut élevé au sacerdoce, à Tupper-Lake, Etat de New-

York, en 1903. Il entra chez les Dominicains à St-Hyacinthe en 1909 et prononça ses vœux en 1910. Il fut étudiant à Ottawa de 1900 à 1906, d'où il fut envoyé à Saint-Hyacinthe. De 1926 à 1929, Mgr Duprat fut prier du couvent des Dominicains à Québec. En 1929 il fonda le couvent de Prince-Albert, dont il fut le premier prier, puis il passa quelques années à Montréal, au couvent de Notre-Dame de Grâce, poste qu'il quitta il y a un an pour devenir administrateur apostolique du diocèse de Prince-Albert, dont il devient aujourd'hui l'évêque.

Débuts de l'Action catholique à la mission Saint-Léonard, Basutoland, Sud-Afrique

Une lettre du R.P. Jean-Louis Benoît, O.M.I., fils de Mme Eugène Benoît, de cette ville. — L'Action catholique telle qu'on la connaît en pleine brousse.

Le R.P. Jean-Louis Benoît, O.M.I., missionnaire au Basutoland, Afrique, fils de Mme Eugène Benoît, de cette ville, nous adresse pour publication la lettre que l'on trouvera ci-après, adressée à ses bienfaiteurs en général:

Leloko, le 8 nov. 1937

Chers bienfaiteurs, Aujourd'hui je commence l'Action Catholique chez les jeunes garçons. Serait-ce une J. E.C., ou des Scouts; je l'ignore, en tout cas ce sera des chrétiens!

Je vous arrive avec un titre d'aumônier, sans manchettes blanches, ni soutane de soie et ceinturon frangé. Vous voudriez savoir ce qui s'est passé à notre première réunion? Quoique les filles n'étaient pas admises, (elles étaient toutes sur la galerie et dans les fenêtres); vous saurez tout. — D'abord ils sont quatre, mes fondateurs. Leur étonnement était grand de s'entendre appelé par le "Père". Puis une prière. Comme on se sent petit devant une tâche divine. Franchement j'ai mieux prié que de coutume. C'est à ma "Petite Reine" que j'ai confié ce travail plein d'espérance et de croix.

Pour ne pas les transporter trop rapidement, trop brusquement dans un monde nouveau, il n'y a pas eu de lecture d'Evangile. Ils en désirent maintenant pour la semaine prochaine. Donc ça "collera"!

Et si j'entre de pied ferme dans l'ouvrage; le mot Action Catholique ne leur dit rien d'abord. L'explication que je leur en fis, fut l'unique façon de vivre en chrétien; un des quatre en fera un court résumé la semaine prochaine. Ce fut ensuite l'exposé du programme de notre "action". Action sur soi-même d'abord, action sur les autres ensuite. Se faire catholique, se christianiser puis christianiser les autres. Notre formule serait, je crois: "Christianiser la jeunesse".

Ce qui leur chatouille l'épiderme, c'est de se voir fondateurs d'un mouvement, allumeurs d'un grand feu. La loi universelle: "L'homme est fait pour les hommes et non pour lui-même", nous voulons la réaliser aussi bien au Basutoland qu'elle tend à l'être dans le monde entier.

La semaine prochaine nous verrons ce qu'est un véritable chrétien et ce que nous sommes, nous. Alors les conclusions et le travail.

Trouverai-je de la générosité chez ces jeunes ou bien des déboires. Chez ceux-ci, je l'ignore, mais il y aura du progrès chrétien quelque part sur la terre. Cela suffit de savoir qu'à travailler pour Dieu, il n'y a pas de "coulage".

Vous me demanderez quel manuel ou quelle documentation j'ai sur l'Action Catholique. J'ai Mgr Civardi, un caduc de deux jécistes, Marcel Drouin et Yves Bernier, dont j'ignore l'adresse et que de tout coeur je remercie encore. Je les ai rencontrés à la Semaine d'Étude au collège Notre-Dame, le 12 juillet 1936. Pour cinquante sous chacun les voilà co-auteurs d'Action Catholique au Basutoland. Il y a des sous qui comme des sacrifices peuvent conduire loin.

"Et nous irons jusqu'au bout du monde", chantaient-ils alors! En voilà deux de rendus. Puisse mon merci les atteindre, et d'autres jécistes aller aussi loin...

Quel champ d'action s'ouvre devant nous, devant mes jeunes! Il y a les catholiques vivant avec eux. Plus facile à enrôler que les chrétiens de vieille date, ils n'ont aucune barrière devant eux. Les païens défiant mais aux yeux ouverts et buvant tous les bons exemples. Mais il y a surtout la classe oubliée, la classe délaissée, celle des bergers. Tous païens, difficiles d'accès en raison de leur travail, nous les atteindrons par nos jeunes catholiques. Ils s'improviseront catéchistes, dans leur village le soir, autour du feu. Un jour ils rapporteront le fruit de leurs leçons, ce sera un baptême d'un nouveau genre, celui de bergers. Eux les petits, les riens d'ici, nous les amènerons au Bon Pasteur qui de son étable les appelle les premiers pour former sa cour. L'Ange de l'Action Catholique illuminera leurs nuits de garde, rentrant dans leur maison de terre, elle les éveillera du sommeil du paganisme. Ils iront vers un plus pauvre qu'eux qui les nommera ses frères et qu'ils appelleront leur Dieu. Dans la crèche du Tabernacle le Jésus de l'Eucharistie parlera à leur coeur fait pour Lui, ils y trouveront la nourriture de l'âme, le pain de l'espérance et du bonheur. Avec les anges, leurs messagers et leurs frères noirs ils entonneront le "Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus".

Le deuil était conduit par M. Napoléon Demers, père du défunt, de cette ville; ses frères, Réginald, Paul et Georges; son beau-frère, M. Lucien Hudon, Québec; ses oncles, MM. Joseph Demers, Lisgar, et Médéric Houle, Saint-Hyacinthe; ses cousins, MM. Gédéon Demers, Georges Lapierre, Louis Chicoine, Hermas Lussier, Ovide Bouduc, Dieudonné Gendron, Rémi Fluette, Maurice Houle et Lucien Desbiens.

Parmi les médecins venus de Montréal, on remarquait les docteurs Samson, de l'Hôpital du Sacré-Coeur; Richer, Notre-Dame; Saint-Onge, A. Marsolais, Saint-Pierre, Lucien Peron, Tessier, Hôtel-Dieu; Perrault, Sainte-Jeanne d'Arc; Hector Dubuc et autres.

Plusieurs gardes-malades de l'Hôpital Notre-Dame, conseillers de Mme J.-A. Demers, ancienne garde-malade, assistaient au service, entre autres Milles Aurore Desrosiers, Flore Dufresne, Marguerite Denoncourt, Rose et Gabrielle Campagnat, Cécile Bergeron, Jeanne Fontaine, Grace Salois, Lucille Comtois, Stella Sévigny et Pierrette Desjardins.

On remarquait encore dans le cortège: MM. L.-H. Lafon-

(suite de la première page)

LE DR DEMERS DECEDE LE 19 SUBITEMENT

Le défunt, fils de M. et Mme Napoléon Demers, de cette ville, n'était âgé que de 30 ans. — Il exerçait sa profession à Montréal. — Les funérailles à Saint-Hyacinthe, mardi.

IMPOSANT CORTÈGE

Le Dr Jean-Adrien Demers, médecin attaché au service d'oto-rhino-laryngologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal, est décédé subitement samedi dernier dans la métropole, à son bureau de la rue Saint-Denis. Il était à parler au téléphone quand il s'affaissa. Le Dr Gabriel Lefebvre, voisin du Dr Demers, fut mandé immédiatement, mais il ne put que constater la mort, qu'il attribua à une indigestion aiguë, suivie d'une syncope.

Le Dr Demers n'était âgé que de 30 ans. Il était le fils de M. Napoléon Demers, ancien échevin de Saint-Hyacinthe, et il avait fait ses études classiques au Séminaire de notre ville, ainsi qu'au Collège Sainte-Marie, Montréal. Outre son épouse, née Paula Hudon, il laisse ses parents, M. et Mme Demers, de notre ville; trois frères, Réginald, Saint-Hyacinthe; Georges, Québec; et Paul, Montréal; une soeur, Mlle Maria Demers; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Elisée Hudon, de Métabetchouan; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, Mme Georges Demers, M. et Mme Adjuger Tremblay, M. et Mme Eugène Tremblay, M. et Mme Joseph-Charles Hudon, MM. Elisée, Rosaire et Lucien Hudon, de nombreux cousins dont M. Lucien Desbiens, du Devoir. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Saint-Hyacinthe, à la cathédrale, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Vigneau curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Pierre Loisel et Omer Cloutier, comme diacre et sous-diacre, S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, était présent au choeur, de même qu'un nombreux clergé. Les porteurs étaient les docteurs L. de G. Joubert, Charles Mathieu et Hervé LeGrand, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les docteurs Hervé Gagnon, Guy Pothier et Laurent Bouthillier, chirurgien-dentiste, de cette ville.

Le deuil était conduit par M. Napoléon Demers, père du défunt, de cette ville; ses frères, Réginald, Paul et Georges; son beau-frère, M. Lucien Hudon, Québec; ses oncles, MM. Joseph Demers, Lisgar, et Médéric Houle, Saint-Hyacinthe; ses cousins, MM. Gédéon Demers, Georges Lapierre, Louis Chicoine, Hermas Lussier, Ovide Bouduc, Dieudonné Gendron, Rémi Fluette, Maurice Houle et Lucien Desbiens.

Parmi les médecins venus de Montréal, on remarquait les docteurs Samson, de l'Hôpital du Sacré-Coeur; Richer, Notre-Dame; Saint-Onge, A. Marsolais, Saint-Pierre, Lucien Peron, Tessier, Hôtel-Dieu; Perrault, Sainte-Jeanne d'Arc; Hector Dubuc et autres.

Plusieurs gardes-malades de l'Hôpital Notre-Dame, conseillers de Mme J.-A. Demers, ancienne garde-malade, assistaient au service, entre autres Milles Aurore Desrosiers, Flore Dufresne, Marguerite Denoncourt, Rose et Gabrielle Campagnat, Cécile Bergeron, Jeanne Fontaine, Grace Salois, Lucille Comtois, Stella Sévigny et Pierrette Desjardins.

On remarquait encore dans le cortège: MM. L.-H. Lafon-

(suite en dernière page)

Le Dr Liboire Beauregard réélu préfet du comté

Le Dr Liboire Beauregard, maire de Saint-Jude, a été réélu préfet du comté de Saint-Hyacinthe, à la dernière réunion du conseil de comté. MM. Osias Hébert, maire du village de Sainte-Madeleine, et Octave Chicoine, maire du village de Saint-Charles-sur-Richelieu, ont été choisis comme délégués, en ce qui regarde les affaires de cours d'eau. Dans Richelieu, M.

Charles-Edouard Angers, maire de la paroisse de Saint-Ours, a été élu préfet du comté, en remplacement de M. Sinai Cournoyer, maire de Saint-Pierre de Sorel, sortant de charge. MM. A.-A. Péloquin, maire de Sainte-Anne de Sorel, et Octavien Joly, maire de la paroisse de Saint-Joseph de Sorel, ont été désignés comme délégués.

La ville devra-t-elle craindre l'inondation?

WILFRID LUSIGNAN A PAYE L'AMENDE

Wilfrid Lusignan, d'Upton, (Bagot), a été condamné ici à \$50., d'amende, ou à un mois de prison, par le magistrat de district Emile Marin, à la suite d'une accusation d'assaut grave. Plainte avait été logée contre lui par M. Conrad Lapierre, également d'Upton, à la suite d'une altercation survenue le 28 janvier 1938, chez une Dame Emile Benoît. Lapierre prétendait que l'accusé l'avait frappé à la suite d'une partie de cartes. Lusignan fut d'abord condamné à subir son procès au prochain terme des assises criminelles, mais il opta par la suite pour un procès expéditif.

CEREMONIE DE PROFESSION RELIGIEUSE

Chez les RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe. — Elle a eu lieu mardi à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire.

Une cérémonie de profession religieuse a eu lieu mardi chez les RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Elle était présidée par S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, assisté de MM. les abbés A. Lavallée et David Petit, chapelain et assistant-chapelain de l'institution. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. A. Laplante, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: les RR. SS. Germaine Blanchette, dite Sainte-Jeanne de Chantal, des Trois-Rivières; Jeannette Côté, dite Sainte-Jeanne d'Arc, Ham-Nord; Rosaria Brousseau, dite Soeur Lettre, Berlin, N.H.; Blanche Yvonne Blanchette, dite Soeur Fortin, Sainte-Aimé-de-Richelieu; Cécile Lemieux, dite Saint-Philias, Sherbrooke; Jeanne d'Arc Burque, dite Soeur Pagé, Montréal; Laurette Dumais, Lewiston, Me; Yvonne Gilbert, dite Soeur Boulay, Lewiston; Lydia Dumais, dite Saint-Théophile, Somersworth, N.H.; Flore Boisvert, dite du Saint-Sauveur, Manchester, N.H.; Lucille Laplante, dite Saint-Pierre-Claver, Saint-Liboire, (Bagot); Yvette Aubert, Berlin, N.H.; Yvonne Goyette, dite Sainte-Bibiane, Farnham; Yvonne Lamard, dite Saint-Bruno, Sherbrooke; Aline Proulx, Sainte-Hélène de Bagot; Anna-Arzelie Robert, dite Saint-Séverin, de Saint-Pie de Bagot; Alice Pépin, Sherbrooke; Rose-Alba Leclair, dite Sainte-Denise, Sorel; Cécile Brodeur, Farnham; Alice Lacroix, Saint-Simon de Bagot; Clarisse Mercier, Sherbrooke.

La Société des Ecrivains Canadiens compte déjà un effectif de 122 membres, de toutes les parties du pays, et il est probable que le chiffre atteindra 200 d'ici un an.

Mlle Marg. Roy est victime d'un terrible accident de chemin de fer, à Sherbrooke

La défunte était la fille de Me J.-P. Roy, avocat, autrefois de Saint-Hyacinthe. — Un train lui coupe les deux jambes, et elle meurt dans la même journée, à l'âge de 28 ans.

LES FUNERAILLES MERCREDI

Mlle Marguerite Roy, de Sherbrooke, est décédée lundi après-midi à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, à la suite d'un terrible accident de chemin de fer, survenu la veille. La défunte était âgée de 28 ans. Elle était la fille de M. J.-P. Roy, avocat du Québec

Central à Sherbrooke, autrefois de Saint-Hyacinthe. L'accident se produisit lundi matin, vers neuf heures. Mlle Roy revenait de l'église Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, où elle suivait la retraite pascale avec ses deux soeurs, Milles Yvette et Cécile. Ayant quitté ces dernières, elle partit pour une course et fut renversée par un convoi de marchandises du Pacifique Canadien, en traversant la voie ferrée. Elle eut les deux jambes coupées, et les employés du train lui portèrent immédiatement secours, la faisant transporter à l'hôpital. Personne ne fut témoin de l'accident. Ou Mlle Roy ne vit pas venir le train, ou elle eut un étourdissement et s'évanouit sur la voie ferrée. Elle resta à peu près inconsciente jusqu'au moment de sa mort. Outre ses parents, M. et Mme Roy, la défunte laisse trois frères et trois soeurs: MM. François Roy, ingénieur-électricien, d'Hemming Falls, Edouard et Jean-Paul, Sherbrooke; la R.S. Sainte-Augustine, (Elizabeth), des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, à Lewiston, Me; Milles Olivette et Cécile, Sherbrooke. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Sherbrooke.

NOS SPORTIFS



ARMAND THEROUX, 17 ans, joueur de centre de l'équipe de hockey Yamaska Garments, qui a fini en tête des compteurs de la Ligue de la Cité. Il a devant lui la coupe qui lui fut décernée par le sportman Arsène Saint-Amant.

Nos industriels en face de la prévention des accidents

L'assemblée-dîner, organisée par l'Association de Québec pour la Prévention des accidents de Travail, aura lieu dans notre ville, le 4 avril.

C'est bien le 4 avril, à 7 heures du soir, qu'aura lieu l'assemblée-dîner des industriels de Saint-Hyacinthe, au Grand-Hôtel, sous les auspices de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents de Travail. Tous les industriels de la région y sont invités, de même que leurs contremaîtres et gérants. Un conférencier y traitera du sujet suivant: *La réaction de l'employeur devant la hausse du nombre des accidents.* D'autre part, la date du grand ralliement ouvrier annoncé, a été changée. Elle a été fixée au 1er avril et se tiendra dans la grande salle du Club de Récréation de la Goodyear Cotton Company. L'entrée sera gratuite, mais l'espace est limité et ne seront admises que les personnes portuses de billets. Ces billets seront envoyés aux employeurs, sur demande. Des films cinématographiques, portant sur la sécurité industrielle, seront montrés au cours de la soirée.

SELS EFFERVESCENTS VENDUS BON PRIX

Donat Monty, de Sainte-Angèle de Rouville, a été condamné jeudi à six mois de prison, à \$200. d'amende et aux frais de sa cause, et à six mois additionnels de détention, s'il ne paye pas. Le prévenu était soupçonné de commerce de narcotics, et une cause contre lui fut faite par le constable Prévoist, de la Gendarmerie à Cheval du Canada. La preuve a été faite que Monty n'était pas même scrupuleux, dans la qualité des drogues qu'il pouvait livrer à ses clients. A un de ses cou-

CHEZ LES RR. SS. DE S.-JOSEPH

Une cérémonie de profession religieuse a eu lieu samedi dernier. — Présidence de S.E. Mgr Desmarais. — Une prise d'habit, quelques jours auparavant.

Une cérémonie de profession religieuse a eu lieu samedi dernier, à la maison-mère des RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, à Saint-Hyacinthe. Elle était présidée par S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, assisté de MM. les abbés Henri Bélsis et A. Lavallée. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Alfred Lalime, professeur au Grand Séminaire. Ont prononcé leurs vœux temporaires: les RR. SS. Pauline Lussier, dite Sr Pauline-des-Anges, de Granby; Madeleine Brodeur, dite Sr Madeleine-du-Divin-Coeur, Ste-Mathias de Rouville; Lauretta Boucher, dite Sr Marie-Arthur, Montréal; Laurette Laliberté, dite Sr Marie-Ernestine, Saint-Valérien, (Shefford). Ont aussi pris le saint habit de la communauté: Milles Bérengère Giasson, dite Sr Jeanne-de-Lorraine, de Saint-Hyacinthe; Agnès Blanchard, dite Sr Agnès-de-l'Enfant-Jésus, d'Ely; Florence Ménard, dite Sr Saint-Jean-Gabriel, Acton Vale; François Bergeron, dite Sr Françoise-Thérèse, Sherbrooke; Clémence Dumaine, dite Sr Sainte-Constance, Saint-Théodore d'Acton.

sins, Yvon Monty, lui vendit au prix de \$50., une bouteille de sels effervescents d'une valeur commerciale de 25 sous, lui représentant ce qu'était de la morphine. La sentence a été rendue par le magistrat de district Emile Marin.

L'abbé L.N. Raymond

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus appelait le malheureux Prazzini, son "premier enfant". Que signifie, s'il vous plaît, cette expression? Loyale.

Réponse: Mon Dieu! elle disait: "Mon premier enfant"... comme elle aurait dit: "Mon premier protégé"... ou encore "premier sauvé". Celui pour le salut de qui j'offre mes prières à l'Éternel, mes mortifications, mes pénitences, etc.

Question: Que signifie l'expression: "Disciple d'Esculape"? Loyale.

Réponse: On désigne ainsi les médecins. En mythologie, Esculape est le dieu de la médecine.

Question: Voulez-vous me donner le sens de l'expression suivante: "Des gants glacés"? Loyale.

Réponse: Je ne vois à cette expression qu'une signification matérielle. Ce sont des gants froids qui gèlent les mains parce qu'ils sont humides et au froid. Ou encore des gants faits de peau glacée ou luisante. En connaissez-vous d'autres?

Graphologie: Voici, tel que vous me le demandez, quelques mots de votre caractère par l'étude de votre écriture: "Volonté ardente, sensible, patiente, suivie. Mlle qui signe "Petite nièce Lorette" doit toujours arriver à obtenir les résultats qu'elle désire dans la vie. Toutes mes félicitations et bienvenue pour toute autre question dont vous auriez besoin. Le prix des longues graphologies est de 25 sous et 50 sous.

Question: Que signifie le nom "Alain"? Réponse: Il signifie "pâle". Je crois qu'il représente bien l'annonceur dont vous m'écrivez l'éloge et que je connais.

Horoscope de née le 2 septembre: Vous possédez beaucoup de sens pratique. Vous êtes méthodique et ponctuelle. Vous aimez les choses et les pensées propres. Vous avez nécessairement le défaut de toutes ces bonnes qualités ménagères: vous attachez trop d'importance aux détails.

Question: Je suis âgée de 14 ans. Je pèse 125 livres et je mesure 5 pieds et 5 pouces. Quel est mon poids normal s'il vous plaît? Piquetelle aux yeux bruns.

Réponse: Votre poids normal est 122 livres. Mais gardez-vous de changer votre diète. Vous êtes encore à la période de croissance et vous devez faire attention à votre santé.

Pour Giliane: Horoscope d'une jeune fille née le 24 février: Cette jeune fille possède une double personnalité. La première optimiste, gaie, aimant la vie, le mouvement, la versatilité. La seconde, moins opportuniste que la première... ne changeant pas aussi souvent ses amis.

Pour la sœur née le 18 juin: Personne à l'intelligence et à la volonté énergique. Elle est intensément alerte et active.

Pour l'homme né le 1 avril: P.S. Ses cadeaux de fête sont-ils toujours des "poissons d'avril"? Ce jeune homme possède une grande quantité de magnétisme qui lui attire les affections et les amours d'autrui. Il est loyal, courageux et généreux.

Question: Me direz-vous si avec un manteau marine, je pourrais porter une ceinture de cuir ou de suède rouge clair? Ce manteau est de demi saison. Le vert sera-t-il porté cet été? — Giliane.

Réponse: A votre première question, je réponds que l'effet sera gai et d'une jolie originalité. A la seconde, il y aura beaucoup de vert porté sur nos toiles d'été.

Horoscope de Froune aux yeux bleus, née le 22 septembre: Vous êtes très versatile. Vous avez la malchance d'être incapable de prendre une décision quelconque.

Horoscope de Mimi Pinson, née le 19 juin: Ma chère Mimi, votre pièce de 5 sous vous donnait droit à une horoscope personnelle, à la maison. Pourquoi n'en avoir pas profité? Au journal, vous n'en aurez pas long! Vous êtes de ceux qui prennent la vie en riant, une chanson aux lèvres. Votre habitude est de faire des mots d'esprit avec les vicissitudes de la vie. Vous parlez et agissez vite. Vous aimez les réparties et vous êtes une compagnie joyeuse et agréable. Vos numéros chanceux sont le 1 et le 5.

Question: Est-ce vrai, qu'en deuil, on ne peut porter du crêpe satin noir? Micheline.

Réponse: Oui mademoiselle. En deuil, on ne porte que des tissus mats.

Question: Que peut-on emporter, comme cadeau à une religieuse à qui on rend visite? Jeune pensionnaire.

Réponse: Une boîte de bonbons, de chocolats. Des fleurs. Un beau livre. Si vous êtes très intime, un panier de fruits, peut-être.

Tante ODILE
—:o:—
CONCOURS
Raymond-Casgrain
Une étude d'histoire

Le deuxième concours annuel pour le prix Raymond-Casgrain est ouvert à tous les écrivains de langue française du Canada et sujets britanniques. Le prix est de cent dollars pour la meilleure oeuvre présentée au concours. Le prix n'est pas divisé. Sujet pour l'année 1938: une étude originale sur un point d'histoire du Canada. Cette étude doit être d'une étendue d'environ dix mille mots, (environ 40 pages imprimées, de format in-12). Le travail présenté au concours aura dû être fait en l'année 1938. Le concours sera fermé le 1er décembre 1938, et les travaux dactylographiés ou imprimés, devront être envoyés immédiatement en triple copie à M. le Supérieur du Séminaire de Québec, qui les communiquera au jury. Le prix sera attribué vers le 25 décembre.

SAINT-SÉBASTIEN
—:o:—
M. et Mme Xavier Frégeau de Farnham étaient de passage ces jours derniers chez MM. G. Frégeau et Georges Smith de cette localité; ils visitèrent aussi MM. Elphège Côté de Pike River, Josaphat Santerre et Georges Frégeau de St-Alexandre.
—Mme Pierre J.B. Goineau de Mont St-Gregoire écoule une quinzaine chez son gendre M. Nicolas Boyer.

JEUNES MAMANS
Ne faites pas d'expériences avec les rhumes de vos enfants... Employez ce traitement externe qui a fait ses preuves. Frottez la gorge et la poitrine avec du VICKS VAPORUB
DÉMONTRÉ PAR 2 GÉNÉRATIONS

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBHEY'S
Le roi de santé

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853
Rédacteur en chef Harry Bernard
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'imprimerie et de comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT Etats-Unis, \$2.00
Canada, \$1.50
VENDREDI 25 MARS 1938

LETTRE DE QUÉBEC

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

DE LA LIBERTÉ DANS LES IDÉES

Dans un discours prononcé jeudi dernier à Sherbrooke, S.E. Mgr P.-S. Desranleau, évêque coadjuteur du diocèse, a fait en marge de certaines idées des précisions qui auront pour plusieurs la valeur de révélations. Dans l'ordre des idées, a-t-il dit, des théories et des systèmes, il y a place pour une très grande liberté. *Soyez fédéralistes, provincialistes et même séparatistes, c'est votre affaire.* Pour s'en tenir au séparatisme proprement dit, Son Excellence ajoute que l'idée est juste en elle-même. *Autrement il faudrait condamner la France du XIe siècle, l'Angleterre du XIIe, l'Allemagne du XIVe, la Belgique et la Hollande du XIXe, qui, grâce au séparatisme, ont reçu leur existence propre et sont devenues de grands peuples et de puissantes nations. Mais n'oubliez pas, vous qui parlez de séparatisme, qu'il a fallu à ces pays des siècles de patience, de travail et de souffrance. Parler de séparatisme comme d'un régime politique à inaugurer bientôt, c'est ne pas tenir compte des réalités et des possibilités. Envisager cette éventualité dans un avenir très éloigné, dans 100 ou 150 ans d'ici, quand les Canadiens-français seront un peuple de 15 ou 20 millions, peut-être; l'avenir le dirait.*

En 1938, nous n'avons pas beaucoup à réfléchir là-dessus, à nous disputer, à nous diviser, à nous affaiblir.

Nous ne rapportons pas ces paroles parce que le séparatisme nous sourit, ou parce que nous voulons consolider la thèse d'un certain groupe de jeunes dans notre province. D'autre part, il s'est dit tant de fautes et répandu tant d'erreurs chez nous, depuis quelques années, dans le domaine des idées, qu'il nous paraît bon de faire à l'occasion les distinctions nécessaires. S.E. Mgr Desranleau n'a pas d'ailleurs cherché autre chose.

S.E. MGR GAUTHIER ET LE COMMUNISME

Une lettre circulaire de S.E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, lue dimanche dernier, attire de nouveau l'attention sur le péril communiste. *Nous nous créons des préjugés, écrit entre autres choses Mgr Gauthier, qui nous empêchent de voir toute la malaisance du communisme. Ce serait trop peu que l'on pût dire de lui qu'il n'a jamais toléré, quelque part qu'il ait existé, la liberté de paroles ou d'opinion. Il coupe sans pitié les têtes qui ne pensent pas comme lui. Sa philosophie totalitaire et sa haine antireligieuse l'ont amené à commettre avec des raffinements de barbarie et une rage stupide de destruction, les plus grandes horreurs que l'histoire ait connues.* Ailleurs, il écrit que par antifascisme, dans certains milieux, nous faisons les affaires du pays le plus autoritaire qui soit au monde: la Russie soviétique. Il se réjouit aussi de ce que les autorités, tant municipales, (Montréal), que provinciales, ont enfin pris des mesures pour mettre fin aux activités communistes dans la province, ajoute qu'il serait extrêmement regrettable que des considérations très secondaires, de personnes ou de partis, nous amènent à diminuer dans l'esprit de notre peuple l'importance du service qui nous est rendu, conclut que nous devons craindre d'avoir jusqu'à l'apparence de nous solidariser avec les ambitions communistes. Voilà qui nous repose singulièrement des explosions d'indignation contre un fascisme à peu près inexistant chez nous, et que d'aucuns combattent par désir de crédit politique.

FINANCES MEILLEURES

On a déposé à l'Assemblée législative l'état des comptes publics de la province et le dernier rapport de l'Auditeur général, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1937. La plupart des chiffres y contenus ont été communiqués au public, dans le discours du budget. Il en ressort cependant que le dernier exercice s'est terminé avec un surplus de \$3,968,565.33, comparativement à un déficit de \$1,923,175.50 l'année précédente, qui était imputable au régime Taschereau. En tout, donc, une différence favorable de \$5,891,740.83. A noter encore que l'augmentation de la dette, au cours du dernier exercice, a été inférieure par \$5,031,878.92 à celle de 1935-36. De toutes façons, il y a une amélioration considérable, dont tous les citoyens se réjouissent.

H.B.

Appel du Pape à Franco

CITE DU VATICAN, 23.— L'"Osservatore Romano" annonce que le Pape, après les bombardements que l'aviation de l'Espagne blanche a infligés à Barcelone récemment, a chargé Mgr Antoniutti, représentant du Saint-Siège à Salamanque, de demander au généralissime Franco d'user de modération. Il révèle que le Saint-Siège a adressé un appel au généralissime en faveur des non-combattants au cours du mois dernier et a reçu une "réponse rassurante". Il rappelle que le Saint-Siège s'est toujours efforcé d'aider les victimes de la guerre et de rappeler les combattants à la modération.

LES FAMEUX BILLS 19 ET 20 SUBISSENT LA TROISIEME LECTURE, AU CONSEIL LEGISLATIF.— L'HON. MAURICE DUPLESSIS, PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE, DECLARE QUE LA POLITIQUE FEDERALE NE L'INTERESSE PAS.— IL FAIT UNE NOUVELLE DECLARATION SUR LE COMMUNISME.— DEBAT SOULEVE AU SUJET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.— L'ENQUETE DU COMITE DES COMPTES PUBLICS SE CONTINUE.— M. CHARLES LANCTOT GRAVEMENT MALADE.— NOUVELLES ECOLES D'AGRICULTURE.— DE NOMBREUX BILLS SANCTIONNES.

Le Conseil législatif a adopté sans amendements, la semaine dernière, les bills 19 et 20, qui sont destinés à assurer la liberté de travail dans la province. Ces lois permettent aussi au gouvernement d'adopter des échelles de salaires spéciales pour les travaux qu'il entreprend. Un des articles simplifie la procédure quand il s'agit d'amender une convention collective de travail.

A la chambre des députés, la semaine a été bien remplie. Mardi dernier, il fut question de communisme et du gouvernement fédéral. L'hon. M. Duplessis a déclaré que le ministre des Postes ne fait pas son devoir en laissant circuler la littérature révolutionnaire des propagandistes de Moscou. Sur ce, le chef de l'Opposition a reproché au Premier Ministre de faire de la politique fédérale. Voici la réponse de l'hon. M. Duplessis:

Du communisme

"J'avais cru, en dénonçant le communisme, parler d'une chose qui rencontrerait l'assentiment de tous ceux qui sont attachés à nos traditions. J'ai parlé des journaux de Moscou qui pénètrent chez nous, de Tim Buck qu'on laisse voyager de Russie au Canada et du Canada en Russie. Pas un mot de protestation de la part de l'opposition. Au lieu de collaborer avec le gouvernement sur une question qui est plus élevée que celle des partis, elle tente de nous insulter et de nous impuiter des motifs bas. Une fois pour toutes, à titre de député, de ministre et de premier ministre, je dis que le Parlement fédéral ne m'intéresse pas et ne m'intéressera jamais. J'entends respecter mon mandat, qui est de faire de la politique provinciale. Je ne sollicite ni ne veux solliciter aucun mandat fédéral. Est-ce assez clair? J'espère que l'Opposition se rend compte que l'immigration et les postes sont sous le contrôle exclusif du parlement fédéral et que les provinces n'y peuvent rien faire. Nous sommes prêts à défendre notre province contre n'importe quel gouvernement fédéral, qu'il soit bleu ou rouge. Et nous dénoncerons n'importe quel ministre de la justice, n'importe quel ministre fédéral qui ne fera pas son devoir, et ce faisant, nous ne faisons pas de politique fédérale; nous travaillons pour les meilleurs intérêts de notre province."

Assistance publique

Mercredi, il y eut un débat très intéressant soulevé par M. le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud. M. le Dr Pouliot a parlé de l'assistance publique et il a fait adopter une motion demandant au gouvernement d'amender la loi. Il s'agirait de permettre aux pauvres de recevoir des soins gratuitement chez eux, sans être obligés d'aller à l'hôpital. On voudrait aussi que les médecins soient rétribués pour les soins qu'ils donnent aux pauvres. Plusieurs députés ont pris part à la discussion, entre autres MM. Louis-Philippe Dubé (Témiscouata), Arthur Leclerc (Charlevoix-Saguenay), Laurent Barré (Rouville), F.-A. Pouliot (Missisquoi), Emile Boiteau (Bellechasse), Lionel Bellemare (Vaudeville), Félix Roy (Montmorency), Adolphe Marcoux (Québec-Comté), Patrice Tardif (Frontenac) et Emile Perron (Beauce).

C'est au cours de cette semaine, que les femmes ont fait leur pèlerinage annuel au Parlement pour réclamer le droit de vote. M. Grégoire Bélanger, député de Derion, s'est fait leur inter-

prète. L'hon. Dr H.-A. Paquet a répondu au nom des adversaires du suffrage féminin. Plusieurs députés ont aussi tenu à donner leur opinion, et finalement on passa au vote. La proposition de M. Bélanger fut battue par 48 voix contre 14.

Les comptes publics

A partir de cette semaine, le comité des comptes publics siège à l'Assemblée législative. Vu le grand nombre d'auditeurs, le nombre de députés et de journalistes qui suivent ces séances, on était vraiment à l'étroit dans la salle du comité. A la dernière séance, l'hon. M. Duplessis a démontré ceci: Un employé de la colonisation avait prêté au fils du député de Matapédia l'argent qu'il avait reçu pour les colons. Ceux-ci ont attendu après leur argent durant un an. Cette révélation a causé une vive sensation au Parlement.

Il est probable que le comité des comptes publics tiendra encore plusieurs séances, d'ici la fin de la session.

Le Cardinal approuve

La "Semaine religieuse de Québec" publiera cette semaine un communiqué de Son Excellence le cardinal déclare faire sienne la lettre circulaire de S.E. Mgr Gauthier, dont nous avons publié le texte hier.

Voici le texte de la déclaration du cardinal:

"Le cardinal-archevêque de Québec souscrit avec empressement à la lettre circulaire de Son Excellence Révérendissime Monseigneur l'archevêque-coadjuteur de Montréal. "Il en recommande vivement la lecture au clergé et aux fidèles, et en particulier, aux cercles d'étude des mouvements spécialisés d'action catholique. C'est, en effet, la réfutation péremptoire des sophismes que les agents du mal savent trop bien échafauder ou exploiter pour se mettre à couvert de la vindicte publique".

M. Lanctôt malade

Me Charles Lanctôt, qui fut assistant du procureur général pendant vingt-cinq ans, sous l'administration libérale Taschereau, est gravement malade. Il a reçu les derniers sacrements, ces jours derniers. Il a été administré par le R.P. Y. D'Orsonens, S.J., à la suite d'une attaque d'angine. Quoiqu'il ne soit plus exposé à un danger immédiat, M. Lanctôt reste gravement malade. Il est âgé de 73 ans.

Ecoles d'agriculture

Les séminaires de Nicolet et de Chicoutimi ont été à l'honneur au Conseil législatif où l'on a passé en troisième lecture les bills du gouvernement dont le but est d'établir une école d'agriculture dans ces deux endroits. En ce qui regarde Nicolet, MM. Laferté et Thériault se sont levés pour faire l'éloge du séminaire de cette localité qui sera dotée de la nouvelle école et féliciter le gouvernement de son geste qui non seulement honorerait le séminaire de Nicolet mais sera de nature à favoriser les développements de l'agriculture dans cette belle région. Sir Thomas Chapais a uni sa voix à celle de ses collègues pour faire aussi l'éloge du séminaire de Nicolet.

M. Thériault aurait préféré que l'on eût établi l'école d'agriculture que l'on va construire à Chicoutimi plutôt qu'à Lac Saint-Jean, qui serait, d'après lui, un centre plus agricole. M. Chapais lui a fait remarquer que la région de Chicoutimi était de caractère aussi agri-

cole et que le séminaire s'occupe beaucoup d'agriculture, possédant une belle ferme déjà.

Le Conseil législatif a passé au cours de cette séance dix bills en troisième lecture puis s'est ajourné à bon plaisir afin de permettre au lieutenant-gouverneur de sanctionner quelques bills publics et privés. La Chambre haute s'ajournera ensuite à mercredi prochain.

Bills sanctionnés

Les bills suivants ont été passés en troisième lecture et recevront la sanction royale: Loi concernant la curatelle des aliénés non interdits; Loi modifiant l'article 50 de la loi des Terres et Forêts. Loi concernant les terres de colonisation. Loi concernant l'amélioration des ponts publics. Loi relative au paiement des taxes municipales et scolaires. Loi modifiant la loi des habitations salubres. Loi concernant les cibles de téléphone et de télégraphe. Loi permettant aux corporations de s'entraider en cas de feu. Loi concernant l'établissement d'une école d'agriculture à Nicolet. Loi concernant l'établissement d'une école d'agriculture à Chicoutimi. Loi relative à l'hôpital Saint-Jean de Dieu.

Le bill du pain

Québec, 19.— Plusieurs amendements ont été apportés au bill no 121, intitulé: "Loi concernant le pain", qui a été adopté par le Comité des bills privés, sous la présidence de M. J.-D. Séguin, député de Dorchester. Le comité a adopté le principe du bill, décrétant "qu'il est opportun d'établir un service de surveillance et de permis, et de créer un organisme pour déterminer le prix de revient du pain."

Des amendements ont été apportés au paragraphe 7 de l'article 2 du bill, en ce qui concerne le "prix de revient du pain" signifie la moyenne pour tous les boulangers de la province de Québec ou d'une zone déterminée par la Commission, du coût de l'exploitation d'une boulangerie, par unité de pain, en tenant compte du prix des ingrédients qui entrent dans la fabrication du pain, des salaires payés, de l'intérêt sur la valeur actuelle du capital investi et de toutes les dépenses nécessaires pour l'opération d'une boulangerie."

L'article 3 concernant la formation d'une commission se lit maintenant comme suit: "Il est loisible à l'association des boulangers et pâtisseries de la province de Québec, de concert avec le lieutenant-gouverneur en conseil, de nommer une commission formée de cinq membres, trois représentant l'association des boulangers et pâtisseries et deux le lieutenant-gouverneur en conseil."

Police réorganisée

On s'attend à ce que l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, donne des détails incessamment au sujet de la réorganisation de la police provinciale. Cette question sera tout probablement soumise à la Chambre au cours de la semaine. Le premier ministre comme procureur général de la province entend établir un contrôle central de la police provinciale sous la direction du colonel Piuge.

S. E. Mgr Gauthier

Et la lutte contre le communisme.— L'attitude du gouvernement provincial est fort juste.— Ceux qui s'attardent à l'anti-fascisme font le jeu des communistes.— Philosophie pernicieuse du communisme.

De la lettre de S.E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, sur le communisme, il ressort deux idées bien nettes: 1o— que l'attitude des autorités provinciales à l'endroit de la propagande communiste est fort juste; 2o— que la campagne déclenchée en certains milieux contre l'esprit fasciste est puérile et détourne l'attention du péril communiste. Il y a longtemps que nombre d'évêques et de prêtres, d'hommes politiques, de journalistes, raisonnent de cette façon, redisant ces choses par la parole et par la plume, et la confirmation que leur donne S.E. Mgr Gauthier sera pour eux d'un grand réconfort. Le communisme est le grand mal des temps présents, non pas seulement chez nous, mais dans la plupart des pays du monde civilisé, et tout geste tendant à le prévenir, le réduire ou le guérir doit, d'où qu'il vienne, être envisagé comme salutaire. D'autre part, toute parole ou attitude est condamnable qui lui permet, directement ou indirectement, de se propager. Aussi ne louerai-je jamais assez les hommes publics qui ne craignent pas de le museler, dans la mesure du possible. Par contre, ceux qui méconnaissent ses ravages et l'encouragent sans en avoir l'air, négligent leur devoir vrai quand ils détiennent l'autorité, et rendent à leurs compatriotes un mauvais service.

On a tout dit contre la loi du cadenas, la fameuse loi du cadenas, dans la province de Québec. On a essayé d'en faire un instrument politique pour rapetisser et détruire dans l'opinion l'hon. Premier ministre de la province, M. Duplessis, le grand responsable de cette loi. Il ne s'agit pas ici de politique proprement dite, mais bien d'une philosophie néfaste, capable de conduire les hommes aux pires malheurs, et les nations à la ruine. Aussi un homme qui a le courage de dire holà!, doit-il être considéré comme un chef prévoyant, un sauveur même, non comme un illuminé inconscient, se berçant de rêves. Le témoignage rendu par Mgr Gauthier n'est pas d'ailleurs équivoque. "Nous avons été bien lents, écrit-il, à nous protéger, mais enfin les autorités publiques de notre province et de notre ville ont eu le courage de prendre des mesures d'une pressante nécessité, et nous aurions mauvaise grâce de cacher notre satisfaction." Car il faut rappeler que le maire et le conseil de Montréal ont interdit chez eux les assemblées du parti communiste, tout comme les autorités provinciales sévissent contre les formes diverses de propagande communiste, dans les limites de la province.

Reste le fascisme, ce fameux fascisme canadien, ou plutôt québécois, dont certains politiciens à la recherche d'un cheval de bataille, ont essayé de faire un épouvantail. Il était évident, dès les premiers instants, que ces politiciens se fourvoient grossièrement et, consciemment ou non, détournaient l'attention d'un mal vrai pour s'attarder à un mythe. Il était évident aussi, pour qui sait voir, qu'ils faisaient on ne peut mieux le jeu même des communistes. "Il ne m'appartient pas, écrit Mgr Gauthier, de rechercher le but que certains poursuivent et qui d'ailleurs est assez évident. Ce qui est sûr, c'est que le communisme ne peut rien souhaiter de plus heureux pour lui que cette manoeuvre; elle détourne l'attention du public de ses propres activités, et elle lui permet de dresser chez nous l'épouvantail qu'il agit ailleurs avec succès." Voilà qui est assez clair. La campagne contre un fascisme plus ou moins existant, négligeable en tout cas, relève de l'enfantillage, et ceux qui en sont responsables pourraient facilement trouver à employer mieux leur temps. Ce qu'il reste de tout cela, c'est que la législation du gouvernement provincial contre le communisme est excellente, que son objet est de nous défendre contre la doctrine la plus pernicieuse du siècle, et que nos concitoyens dans l'ensemble doivent s'en estimer heureux.

Harry BERNARD

FANFARE DU PATRONAGE

La Fanfare du Patronage qui célèbre cette année son jubilé d'argent, vient de lancer dans notre ville une grande souscription afin de pouvoir renouveler ses instruments, pour la plupart en piteux état. Déjà quelques-uns des membres de la Fanfare ont commencé à passer parmi la population de S.-Hyacinthe, afin de solliciter un peu d'encouragement parmi les amis du Patronage, et les recettes s'annoncent bien. Si ces messieurs passent chez vous, ayez à cœur de les recevoir les bras ouverts et donnez leur généreusement. Peut-être allaient-ils vous oublier? En lisant cet article, vous saurez qu'on fait une souscription au Patronage et alors vous n'hésitez pas à

envoyer votre offrande. Nous vous en serons très reconnaissants.

Dans quelque temps nous commencerons à publier, dans les journaux, la liste de tous les généreux donateurs, afin de pouvoir les remercier publiquement du grand acte de charité qu'ils font en contribuant à l'avancement et au progrès de la belle oeuvre de jeunesse qu'est le Patronage de Saint-Hyacinthe.

Le comité d'organisation, par Gérard Désorcy, sec.

REMISE AU 28 MARS

La partie de cartes qui devait avoir lieu le 22 mars, au sous-sol de l'église du Christ-Roi, a été remise à lundi, 28 mars, au même endroit.

NOS CAMPAGNES

STE-HÉLÈNE

Dimanche, la grand'messe a été chantée par M. l'abbé J. Morin, curé et le sermon très intéressant a été donné par M. l'abbé Ernest Dubé, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

—En visite récemment chez M. Roméo Déry, M. Germain Bourret, Milles Thérèse et Jeanette Bourret de St-Guillaume frère et sœurs de Mme R. Déry.

—Mme Roméo Déry avec son bébé Sylvain, a été passer quelques jours à Saint-Hyacinthe chez sa soeur Mme Théo-gène Ricard.

—Chez Mme Isidore Rajotte, sa soeur Mlle Alice Bouvier de Montréal.

—Chez M. Jérémie Gagner leur fille Mme Bona Dénoncourt de Willymanset, Mass.

—Chez M. Pantaléon Poitras Milles Cécile Renaud de St-Hyacinthe, Hectorine Fafard de St-Hugues et Alice Dupaul de Montréal.

—La petite Thérèse Hébert qui avait été transportée à l'Hôpital St-Charles de Saint-Hyacinthe dans l'après-midi du 6 février pour subir une opération urgente n'a pu surmonter la faiblesse et les complications multiples qui l'ont conduite à la mort. Elle est décédée le 16 mars, à l'âge de 8 ans et 9 mois. La défunte laisse dans le deuil son père M. Georges Hébert et sa mère née Rose-Hélène Beauregard, ses frères Lucien et Gérard; ses sœurs Béatrice, Yvette et Cécile; sa belle-soeur Mme Lucien Hébert née Rose-Anne Dolbec et son neveu Claude.

Ses funérailles sous la direction de MM. Poitras et Bolduc ont eu lieu samedi le 19 mars, à 8 heures. La levée du corps a été faite par M. l'abbé J. Morin curé, qui chanta aussi le service. La chorale était sous la direction de M. Charles-Emile Fafard, et vu l'absence de Mme J. Barnabé, c'est M. René Dionne qui toucha l'orgue. Mlle Jeannette Barnabé joua un morceau à l'offertoire et à la fin du service. Le corbillard était conduit par M. Joachim Poitras. Le deuil était conduit par MM. Germain et Adrien Picard, cousins de la défunte qui firent aussi la quête. Les porteurs étaient MM. Laurent-Paul Fafard, Rhéal Godin, Roger Barnabé et Georges Savoie.

Ont assisté aux funérailles, M. et Mme Georges Hébert père et mère de la défunte, ses sœurs Milles Béatrice, Yvette et Cécile, ses frères, Lucien et Gérard; sa belle-soeur, Mme Lucien Hébert sa grand'mère paternelle, Mme Damase Beauregard de Ste-Hélène; ses grands-parents maternels M. et Mme Joseph Beauregard de West Charleston, Vt. ses oncles et tantes, M. Norbert Beauregard de West Charleston Vt. M. Henri Georges Beauregard, de Newport, Mme B. Cloutier, née Antoinette Beauregard, de Orléans Vt. Mme Albert Therrien née Yvonne Beauregard de Derby Vt., Mme Ernest Gratton née Simone Beauregard, M. Ernest Gratton et leur garçonnet Rodolphe de West Charlestown Vt., M. et Mme Delphis Déry de St-Hugues, M. et Mme Philias Picard de Ste-Hélène; ses grands on-

cles et grandes tantes M. et Mme Johnny Cyr, M. et Mme Arthur Lussier, Mlle Marie Hébert, MM. et Mmes Euclide Poitras, Donat L'Heureux Joseph Lalime; ses cousins et cousines MM. et Mmes Cyprien et Raoul Poitras, Milles Marie-Louise et Agathe Poitras, Jeanne L'Heureux, Germaine Picard Cécile Beauregard, M. et Mme Arthur Leclerc, MM. Léopold Maurice et Albert L'Heureux, Gérard Picard, Gustave, Laurent Charles et Pierre Poitras, Aldor Lalime Donat et Henri Cyr, M. et Mme Narcisse Chabot, Rita Lussier, Mme Charles-Emile Grouard et sa fille Rose-Aimée tous de Ste-Hélène, Mlle Rose-Hélène Larocque de Montréal, M. et Mme Antonio Houle, Mlle Rita Houle, d'Upton; des amis M. Armand Dolbec de Saint-Hyacinthe, Mlle Marie-Jeanne Dolbec et son frère Lucien, M. et Mme Bernard Chabot de Ste-Hélène, Mlle Simone Marquette de Ste-Rosalie, Mlle Hélène Guertin, G.M.G. de Ste-Hélène, Milles Marie-Eveline Sawyer, Lucille Fafard, Eugénie Trotter, Rachel Lé-tourneau, les RR. Soeurs St-Joseph et leurs élèves ainsi qu'un très grand nombre de paroissiens.

Télégrammes: famille Philias Trotter de Montréal.

Messe privilégiée: les élèves du couvent de Ste-Hélène.

Affiliations à l'Oeuvre du Noctuaire Dominicain: M. et Mme Joseph Beauregard, M. et Mme Henri Georges Beauregard M. et Mme Norbert Beauregard M. et Mme Ernest Gratton, Mme B. Cloutier, Mme Albert Therrien, M. et Mme Lucien Hébert, Mlle Béatrice Hébert, Mlle Rose-Hélène Larocque, familles C.E.L. Auger, Pierre Savoie, Bénoni Godin, Josaphat Barnabé, Edouard Barnabé, M. et Mme J.B. Nault, M. Noël Barnabé, Mlle Hélène Guertin G.M.G. et Mlle Thérèse Guertin.

Bouquets spirituels: les Religieuses St-Joseph et leurs élèves du couvent de Ste-Hélène, Mlle Marie-Jeanne Dolbec institutrice et ses élèves de l'école du 4e rang, famille Ernest Larocque de Montréal, Thérèse Monique et Bernard Gendron de Ste-Hélène.

Sympathie: M. l'abbé J. Morin curé et le personnel du presbytère, famille Alfred Marquette de Ste-Rosalie, M. et Mme Omer Fontaine, Mme Zéphirin Roy, Mme Eva Bernard, Mlle Carmen Bernard, M. et Mme Armand Dolbec de Saint-Hyacinthe, M. et Mme A. Messier de St-Germain de Grantham, M. et Mme Arthur Lussier, famille Joseph Trotter, Mme H. Beauregard, Mlle Cécile Beauregard, M. et Mme Arthur Leclerc, famille Hormisdas Fafard M. et Mme Antoine Dudevior, MM. Arcadeus Lussier et René Dionne, Milles Renière, Marie-Eveline Sawyer, Lucille Fafard MM. Aimé et Roger Morissette, tous de Ste-Hélène.

OUVERTURE LE 2 AVRIL
— AU —
Petit Louvre
89, RUE MONDOR

SAINT-DENIS

Le 15 mars, à 9 hres, eurent lieu les funérailles de M. Edmond Angers, décédé à l'âge de 56 ans, fils de M. et Mme Toussaint Angers. Le convoi funèbre partit de la demeure de son beau-frère M. François Archambault pour se rendre à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par Mgr L.-A. Sénécal curé. Le service fut chanté par M. l'abbé Martel, vicaire, assisté de M. l'abbé Lemonde, aumônier de l'Hospice St-Louis et le R. Frère Lavoie des Clercs de St-Viateur comme diacre et sous-diacre. Des messes dites aux autels latéraux par Mgr L.A. Sénécal, P.D., et le Révérend Père Michaud, aumônier du collège St-François-Xavier. La chorale sous la direction du notaire Alphonse Meunier. Mlle M. Antoinette Richard touchait l'orgue. Le chant de l'adieu fut chanté par M. Joseph Provost, maire de La Présentation. Le deuil conduit par M. Clodius Benoit, Aimé Huard. Les porteurs étaient MM. J. Antoine Archambault, Eugène Desrosiers, Arthur Larue, Laurent Lussier, Lionel Archambault, Arthur, Aimé Huard. Le défunt laisse dans le deuil une soeur Mme François Archambault, ainsi que son beau-frère M. François Archambault; deux oncles, M. Adju-tor et Alexandre Huard et un grand nombre de cousins et cousines.

—Le 12 mars, à M. et Mme Viateur Phaneuf, née Gabrielle Charron, est née une fille, baptisée Marie-Liette-Constance, Parrain M. Amédée Charron, grand-père de l'enfant; marraine, Mlle Laurette Charron, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Laure Phaneuf, également tante de l'enfant.

ST-CÉSaire

Saint-Césaire compte un nouveau médecin dans la personne du Dr G.R. Brault, médecin et chirurgien, qui y est arrivé pour y demeurer en permanence. Il a acquis la propriété de feu le Dr A. Beauchamp dont il continuera à desservir la clientèle.

Le Dr Brault était antérieurement à Dolbeau Co. Lac St-Jean. Il est un vétéran de la Grande Guerre. Lorsque celle-ci fut terminée, il se rendit aux Indes comme médecin au service du Bureau Colonial de Londres et y fit un stage de trois ans. Il fut pendant 11 ans à Dolbeau le médecin de la Lake St. John Power & Paper Co. et de la compagnie Price Bros.

S.-JEAN-BAPTISTE

Le cercle d'Action catholique se réunissait, vendredi le 18 mars, sous la présidence de M. l'abbé P.-E. Lavoie. Voici le programme: Le ralliement, par les élèves.— Prière, par M. l'aumônier — Compte-rendu de la séance précédente, par la secrétaire, Mlle Berthe Bellemare Légon de catéchisme, par Mlle Cécile Chicoine — Explication de l'évangile, par Mlle Véronique Hamel — Sketch. Honneur et respect à nos prêtres, par Milles Georgette Roy et Berthe Bellemare — Causerie, sur les retraites fermées par Mme Albert Morier, présidente. — Boîte aux questions, par M. l'aumônier. — "O Canada", par l'assistance.

—Une messe solennelle et la Bénédiction du Très-Sacrement marquèrent la fête de Saint-Joseph.

—Le concours pascal eut lieu les 20 et 21 mars. Les prêtres de Marieville ont prêté leur appui à nos confesseurs.

—Mme Trudeau et Mlle Trudeau de Saint-Mathias sont venues récemment chez Mme Michel Hamel.

—Mlle Thérèse Morier passe quelque temps chez sa soeur, Mme R. Vandal, de Saint-Simon.

BEDFORD

Mme J.-R.-B. Langevin, de passage à Montréal pour quelques jours, en visite chez des parents.

—A M. et Mme Hector Déry est né un fils.

—M. et Mme A.N. Bail, Milles A. Demers et A. Duval, à Sheldon Vt., récemment où ils assistèrent aux funérailles de M. Thomas Desrosiers de Boston Mass; M. T. Desrosiers était l'oncle de Mme A. Bail.

—Lundi le 14, a eu lieu à la salle Victoria, une séance de vues parlantes donnée par la compagnie International Harvester, démontrant les améliorations apportées sur toutes les machines agricoles McCormick-Deering, depuis 1831 à nos jours.

Tonique

ZYMOPHOS

Il est particulièrement recommandé dans les cas de **pauvreté de sang, faiblesse, convalescence, excès de fatigue du corps et de l'esprit, neurasthénie, fatigue nerveuse, etc.**

En vente partout 15

RAIDEURS AUX GENOUX DURANT SON SOMMEIL

Au réveil, les remuer lui causait des tortures

"Pendant trois ans", écrit ce citadin, "je souffris de douleurs pénibles dans le bas du dos. Le matin, quand je me réveillais, mes genoux étaient devenus si raides, que c'était une véritable torture que de les remuer. Des traitements spéciaux apaisaient un peu la douleur, mais c'était tout. C'est alors qu'un ami me recommanda Kruschen, que mon médecin me permit de prendre. Je commençai avec à peu près une cuillerée à café en me levant, le matin. A ma grande surprise, je constatai que mes douleurs rhumatismales s'en allaient. Je continuai Kruschen et, bien que je sois maintenant d'âge moyen je n'ai plus ressenti la moindre souffrance depuis deux ans et je puis aller à mon bureau tous les jours". — A. W.

Le rhumatisme est souvent le résultat d'un excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients des Sels Kruschen ont pour effet de dissoudre les cristaux d'acide urique, tandis que d'autres de leurs ingrédients favorisent l'expulsion de ces cristaux dissous, par les voies naturelles.

MARIEVILLE

Le bazar organisé par les Dames au profit des pauvres, fut au-delà des espérances des organisatrices.

Avec la soirée de cartes, le bingo et le souper du bon vieux temps, tout cela réuni, donne la recette nette de \$1,015.

Les religieuses remercient sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué au succès, de quelque manière que ce soit.

—Mardi soir, au couvent eut lieu la réunion de l'Amicale. Toutes les dames et les demoiselles étaient invitées.

—Notre population anxieuse de bien commencer le carême, a assisté avec ponctualité et piété aux exercices de la retraite prêchée par le R.P. Arthur Granger, de l'Ordre des Dominicains.

L'église était comble à chaque séance. Plusieurs prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter leur concours à nos prêtres, pour les confessions.

La plus forte majorité des paroissiens se sont approchés de la sainte Table.



"Enfin, j'ai fini d'être Un objet disgracieux; Sultana m'a fait paraître Maintenant à mon mieux!"

Economisez le laideur à votre poche: employez la

MINE À POËLE SULTANA
Liquide ou Pâte




"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."



CIGARETTES

SWEET CAPORAL

L'AUTO LE PLUS AVANCÉ DU MONDE

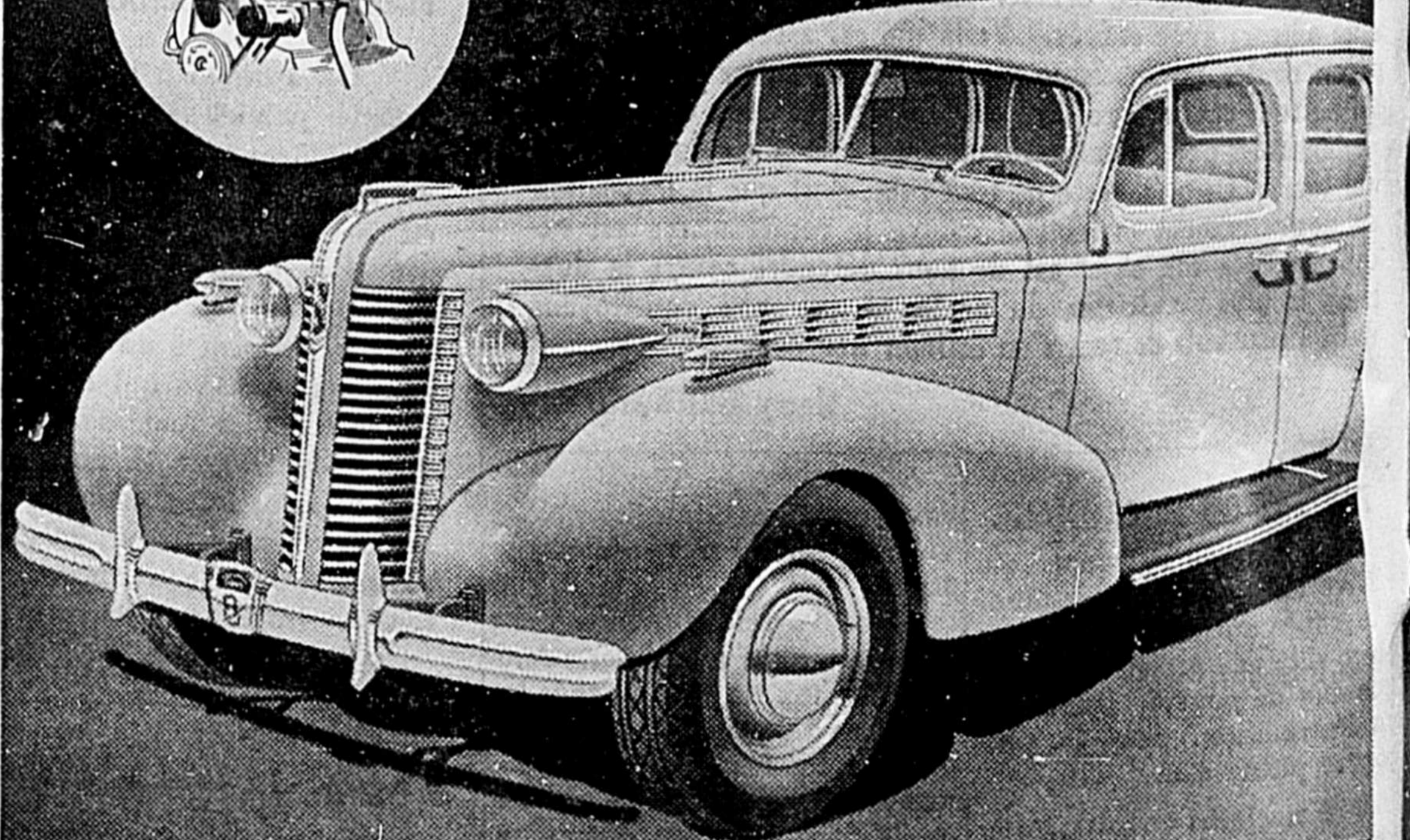


UN COUSSIN DE SÛRETÉ
aux quatre roues

Nul autre auto ne peut ÉGALER LA VALEUR

Moteur huit en ligne à soupapes en tête DYNAMO-ÉCLAIR... Coussinement SANS CABRAGE... Freins hydrauliques... Genoux mécaniques... Carrosseries monocoque à toit-tourrelle avec la ventilation Fisher sans courants d'air... Glace de sécurité... Commande par tube de torsion et châssis scellé. Une organisation nationale de pièces et de service est toujours à votre disposition, n'importe où.

PRIX DEPUIS \$1278 (Série 44 - Coupé sport avec strapontins) Livré à l'usine, Ottawa. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. Paiements faciles du mode General Motors de paiements à terme. M-789F



Mieux Vaut Buick

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
FRS JETTÉ, DIR.-GÉRANT
55, RUE S.-FRANÇOIS S.-HYACINTHE

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE

MONTREAL \$1.00
QUEBEC - \$3.25

Dép. 9 h. p. m. ou plus tard VENDREDI, 1 AVRIL ou SAM. 2 AVRIL DIM. 3 AVRIL

par les trains ordinaires. Billets NON VALABLES sur train No 3 de 6.55 a. m. ni No 1 de 4.45 p. m.

RETOUR par les trains ordinaires jusqu'au LUNDI, 4 AVRIL, excepté le train no 4 de Montréal à 8 h. 05 p. m. dim. 3 AVRIL.

Voitures ordinaires. Pour renseignements, consultez

E. O. Picard, 33 rue, Laframboise, St-Hyacinthe, Tél. 354

CANADIEN NATIONAL



Achats simplifiés à prix économiques

Les Magasins Dominion ont simplifié pour les ménagères la tâche d'approvisionner la table en mettant à leur disposition une grande variété de produits de qualité supérieure. Peu importe ce dont elles ont besoin en fait de produits alimentaires, elles savent qu'elles peuvent le trouver aux Magasins Dominion, à prix modique et présenté d'une façon attrayante. Grâce à eux, elles obtiennent un meilleur rendement de leur budget pour la table. C'est pour cette raison que les Magasins Dominion jouissent d'une popularité croissante auprès des gens qui comptent le plus — ceux qui forment la classe moyenne dans chaque localité où ils sont installés.

Les Magasins Dominion ne simplifient pas seulement les achats: ils simplifient aussi la vente pour les cultivateurs et les producteurs, qui trouvent en eux une source de revenus sur laquelle ils peuvent toujours compter.

DOMINION STORES LIMITED



AU CONSEIL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'hôtel de ville, le lundi, vingt-et-un mars mil neuf cent trente-huit, à huit

heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Bouchard, ainsi que les échevins Guillet, Richer, Picard, Larchevêque, Godbout, Chabot, Bergeron, Sylvestre, Girard et Gobeille, formant une réunion complète de tous les membres du conseil, sous la présidence du maire Bouchard.

Sur la proposition de l'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Guillet, il est unanimement décidé de suspendre la séance pour quelque moment, afin de permettre au conseil de siéger en comité général.

A la reprise de la séance, Son Honneur le maire Bouchard et l'échevin Sylvestre sont absents, et la séance se continue sous la présidence de M. l'échevin Guillet, maire-suppléant.

Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées telles que lues.

Le greffier met sur la table du conseil, une copie de l'avis public qu'il a donné du dépôt des listes qu'il a préparées concernant les électeurs pour l'Assemblée Législative.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Richer, et il est résolu, que le greffier soit autorisé à faire, au rôle d'évaluation en vigueur, les corrections nécessitées par les muta-

tions de propriétés constatées au bureau d'enregistrement, le tout conformément à une liste déposée devant le conseil.

Les rapports qui suivent sont produits et mis aux archives:

Budget au 31 janvier dernier.

Budget au 28 février dernier. Des départements de Police et Feu pour le mois de février dernier.

Un rapport du département de l'électricité concernant le prix moyen de la vente du courant durant les mois de décembre et janvier écoulés.

Un rapport de l'Unité Sanitaire recommandant de sévir contre un épicier de cette ville qui aurait vendu du lait embouteillé dans son établissement dans des bouteilles excessivement malpropres.

Attendu que c'est la première plainte que le conseil reçoit concernant pareille offense, il charge le greffier d'aviser le délinquant de se conformer sans tous rapports aux clauses du règlement municipal concernant la vente du lait en ville, faute de quoi le conseil est décidé de sévir d'une manière exemplaire. Les laitiers, les épiciers et autres commerçants de la cité sont priés de prendre note que les autorités sont fermement décidées d'être à l'avenir d'une extrême sévérité contre toute contravention aux dispositions du règlement précité.

L'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Godbout, que, conformément à des soumissions demandées par le contrôleur des achats de la Cité, une commande pour accessoires du département de l'aqueduc soit donnée à la maison Edmond Bernier & Cie, le plus bas soumissionnaire. Agréé.

Le certificat d'enregistrement pour la vente de l'électricité, exigé par une loi fédérale, est produit et mis aux archives.

Une lettre de remerciements de la Société Générale des Eleveurs, est mise aux archives.

Est également déposée aux archives une lettre de la Fédération des Maires du Canada.

Une lettre circulaire des Anciens du Sacré-Coeur au sujet d'un projet de monument aux victimes de l'incendie de janvier dernier, est laissée sur la table pour considération ultérieure.

Le conseil prend connaissance d'une lettre de The Railway Association of Canada concernant un mouvement visant à l'uniformité de l'avance de l'heure dans toutes les municipalités qui l'ont décrétée.

Attendu qu'à la suite d'un referendum tenu le 4 mai 1936, le conseil municipal a adopté, à sa séance du huit mai suivant, une résolution sanctionnée par le Lieutenant-Gouverneur en conseil le 22 mai de la même année, décrétant dans les limites de la cité, l'avance du temps réglementaire d'une heure, à compter du premier samedi de mai à minuit au dernier samedi de septembre à minuit, conformément à la loi 18 Geo. V, ch. 81.

Attendu que The Railway Association of Canada a prié le conseil de reporter au dernier commencement de la mise en vigueur de l'avance du temps réglementaire, ainsi qu'en ont décidé la grande majorité des municipalités du pays;

Attendu que la cité de Montréal, où les contribuables de la cité de Saint-Hyacinthe ont des relations d'affaires journalières a déjà adopté cette date du dernier dimanche d'avril pour avancer ses horloges d'une heure;

Attendu que c'est aussi la date choisie par les chemins de fer du pays pour changer leurs horaires;

Et attendu qu'il est de l'intérêt général comme de celui des citoyens de cette ville que cette question d'heure avancée soit rendue uniforme chez tous ceux qui l'ont adoptée;

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Larchevêque:

Que ce conseil décrète que le temps réglementaire soit avancé à Saint-Hyacinthe, cette année et aussi longtemps que la présente résolution ne sera pas rescindée, d'une heure, à compter du dernier dimanche du mois d'avril à 12 heures a.m., au dernier dimanche du mois de septembre également à 12.01 heures a.m. Adoptée, l'échevin Bergeron votant contre.

Une lettre de la Chambre de Commerce favorisant le projet de viaduc sous la rue Laframboise est communiquée au conseil et mise aux archives.

Deux lettres de Me T. Adé-lard Fontaine, M.P., au sujet du viaduc et du stade sont lues et mises au dossier de ces projets.

Conformément à une requête des RR. FF. Maristes, l'échevin Gobeille propose, appuyé par l'échevin Picard et il est résolu qu'une lampe d'éclairage sera installée, rue Cadorette, aussi près que possible de la borne-fontaine située sur cette même rue.

Une requête de la Champlain Oil Products, Ltd., pour installation de nouveaux réservoirs est référée au directeur des Services pour plus amples informations.

Le conseil prend connaissance d'une lettre de M. Eugène Cadieux au sujet de l'octroi de la carte d'identité.

L'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Larchevêque, et il est résolu que, nonobstant toute résolution antérieure concernant l'émission de cartes d'identité, toute personne ayant eu son domicile légal en cette ville les cinq dernières années, aura droit à l'obtention de ces dites cartes, même si durant ce laps de temps elle se serait temporairement absentée de la ville, pourvu toutefois qu'aucune de ces absences n'ait eu une durée consécutive de plus d'une année.

Le conseil décide de ne prendre aucune action concernant le projet du C.N.R. de discontinuer un peu plus à bonne heure cette année le service d'un train qu'il retranche chaque été

LA MAISON D. HERARD

vient d'installer de nouvelles machines des plus modernes avec un nouveau procédé sans odeur. A cette occasion, la maison D. Hérad donnera à sa nombreuse clientèle un PRIX SPÉCIAL d'ici à Pâques, soit \$1.00 pour nettoyer et presser un complet, pardessus, costume, robe, manteau, etc. Les vignettes ci-dessous vous donnent une idée de l'importance de la maison D. Hérad, telle qu'elle est actuellement. La maison D. Hérad est au nombre des ateliers les plus modernes du genre dans la province de Québec. Pour votre plus grande satisfaction, confiez vos travaux de nettoyage et de teinture à

LA MAISON D. HERARD

60, rue Cascades Tél. 406 Saint-Hyacinthe



LA MAISON D. HERARD

- COMPLET NETTOYÉ ET PRESSE \$1.00
- PARDESSUS NETTOYÉ ET PRESSE \$1.00
- ROBE NETTOYÉE ET PRESSEE \$1.00
- COSTUME NETTOYÉ ET PRESSE \$1.00
- MANTEAU NETTOYÉ ET PRESSE \$1.00



ÊTES-VOUS MISÉRABLE LA MOITIÉ DU TEMPS?
Quand vous êtes tourmenté par les maux de tête, que votre ventre laisse indifférent, c'est peut-être que les déchets empoisonnés obstruent votre système. Éliminez-les avec l'Eau Riga—de façon douce mais complète—et demandez l'Eau Riga par son nom. Aussi la Limonade Riga pour enfants et invalides.

Le Laxatif qui vous tient EN FORME
EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

Ce Plan pourra résoudre VOTRE problème

PRIME ANNUELLE pour \$5,000		
Age à l'Émission	5 Prem. Années	Après la 5e Année
20	\$45.55	\$91.10
21	46.70	93.40
22	47.90	95.80
23	49.05	98.10
24	50.25	100.50
25	51.50	103.00
26	52.55	105.10
27	53.95	107.90
28	55.55	111.10
29	57.20	114.40
30	58.85	117.70
31	60.75	121.50
32	62.75	125.50
33	64.80	129.60
34	67.05	134.10
35	69.40	138.80
36	71.90	143.80
37	74.55	149.10
38	77.35	154.70
39	80.35	160.70
40	83.50	167.00
41	86.95	173.90
42	90.45	180.90
43	94.35	188.70
44	98.35	196.70
45	102.65	205.30
46	107.25	214.50
47	112.05	224.10
48	117.25	234.50
49	122.75	245.50
50	128.60	257.20

Émise aussi aux âges 51 à 60

PROBLÈME: Vous avez besoin de plus d'assurance que vous pensez pouvoir vous permettre à présent. Mais vous avez des raisons pour vous attendre à un revenu plus élevé ou à des dépenses moindres dans quelques années.

SOLUTION: Notre police vie entière dont les primes pendant les cinq premières années sont *seulement la moitié* du tarif dans la suite.

AVEC PARTICIPATION . . . LE BÉNÉFICE DE L'EXONÉRATION DES PRIMES A CAUSE D'INVALIDITÉ EST INCLUS DANS LES POLICES ÉMISES AUX TARIFS INDIQUÉS.

Ce plan vous aidera à bien commencer dès maintenant.

Consultez un agent, téléphonez au bureau local ou écrivez à la Compagnie

The Prudential Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD, Président Siège Social, NEWARK, NEW JERSEY

Succursales dans toutes les principales villes du Canada.

le samedi soir entre Sorel et Saint-Hyacinthe.

Le conseil prend connaissance des offres de services qu'il a reçues des personnes suivantes: M. Garcia Allard, 6 1/2 rue La-fontaine, ville; M. Hercule Lajoie, 48, rue Héloïse, ville; M. Armand Paradis, 64a rue Ste-Marie, ville; M. Marc Lapierre, 54, rue Morison, ville.

L'échevin Godbout propose, appuyé par l'échevin Girard, et il est résolu que, sujet à un examen médical que ces personnes devront subir devant le Dr Hervé Gagnon, M.D., Messieurs Roméo Brodeur et Ernest Lacroix soient engagés comme constables et pompiers permanents, aux conditions réglementaires.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Gobeille, et il est résolu qu'une somme de six cent quatre-vingt-dix (\$690.00) dollars soit mise à la disposition du département de l'électricité pour l'achat d'un camion Dodge, le vieux camion de ce département devant en plus être donné en échange au vendeur.

L'échevin Godbout demande au greffier de se procurer pour la prochaine séance des soumissions pour la fourniture d'uniformes pour les constables.

L'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Bergeron qu'une nouvelle démarche soit faite auprès des autorités du C. N.R. pour que soit démolie ou réparée l'ancienne gare de Q.M. & S.R. coin des rues Héloïse et Désaulniers.

Appuyé par l'échevin Picard l'échevin Chabot se fait l'interprète de Son Honneur le maire et des membres du conseil, pour exprimer à l'échevin Larchevêque leurs plus sincères condoléances à l'occasion du deuil profond dont il vient d'être éprouvé par le décès de son épouse.

L'échevin Larchevêque remercie ses collègues de toutes les marques de sympathie qu'ils lui ont manifestées dans ces tristes circonstances.

L'échevin Chabot, propose, appuyé par l'échevin Richer, et il est résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

DEPARTEMENT DU LINGE

DEPARTEMENT DU PRESSAGE

DEPARTEMENT DU NETTOYAGE FRANCAIS

DEPARTEMENT DE LA TEINTURE

OUVERTURE LE 2 AVRIL

— AU —

Petit Louvre

80, RUE MONDOR

Un conte

J' OCCUPE...

Exempla trahunt... les exemples entraînent

Bas sur pattes, traînant les talons, le dos voûté, les mains dans les poches, la casquette en arrière, l'oeil noir ne regardant jamais en face, mal mis, les genoux écaillés, tel se présente l'illustre Claude K... la terreur du patronage.

L'abbé l'avait accepté, pas sans hésiitation, avec l'espoir quand même d'en faire quelque chose de moins pire... Qui sait! peut-être quelque chose de bien.

C'est un miracle qui arrive quelquefois dans nos oeuvres... Et puis, ce n'était pas tout à fait de sa faute, à ce pauvre gosse. Sa dernière mère était partie, revenue, puis repartie...

Son père, alcoolique cent pour cent, vivait, en ce moment avec une remplaçante moustachue, qui avait pour Claude et sa petite soeur la claqué très facile.

Car il avait une soeur, Claude, de deux ans plus jeune que lui.

Elle s'appelait gentiment Marie-Rose. Mais, ayant l'horreur des "noms à charnières", la remplaçante l'appelait Claudine.

Et tout cela vivait "à la va comme je te pousse".

Donc, l'abbé avait accepté Claude, venu un jour, l'oeil poché, conduit par un brave jociste en mal de B. A.

On lui avait solennellement expliqué les conditions de la vie au patronage: "Discipline!... Régularité!... Charité!... Optimisme conquérant!... etc."

Claude avait écouté cela comme il aurait écouté du chinois, et il avait donné sa parole, la plus sacrée, qu'il observerait tout, et quelque chose encore avec!

Mais, le dimanche suivant, il manquait la messe pour assister à un match de natation.

Le jeudi d'après, il arrivait en retard, avec un magnifique stylo dont il ne put dire la provenance.

Et il dévissait deux bancs de la chapelle pour se faire des échasses.

D'ailleurs, partout où l'on se disputait... où l'on se battait... où l'on s'envoyait des coups de pied dans le ventre, on pouvait être sûr que Claude était là, pour en donner ou pour en recevoir.

Une après-midi, où, poussé par son démon, Claude prit pour cible la tête de saint Pierre dans le vitrail de la pauvre chapelle et la fit voler en éclats, l'abbé, excédé, le mit à la porte du patronage.

—Je ne veux plus de toi... J'en ai assez!... trop!... Va-t-en faire tes frasques ailleurs!... Claude partit, furieux, en traînant plus que jamais les pattes.

Car, au fond, il aimait son "patro".

Cela le changeait de l'enfer de chez lui... de son père toujours en grève... de son dragon de mère qui, un jour récent, moins patiente que l'abbé, l'avait coiffé avec la soupèrie fumante, pleine de pois cassés.

Il aimait la cour et son maître.

Il aimait les matchs de football.

Il aimait le verre de coco et le petit pain de 4 heures.

Il aimait l'abbé qui, paternellement, lui faisait la morale, et promettait de l'emmener en promenade si, enfin, il achetait une conduite intérieure.

Il lui avait même apporté une fois à l'abbé, une pièce de vingt sous pour Sainte-Odile... D'où venait-elle? Cela est une autre histoire!

Il aimait aussi la chapelle où il ne comprenait pas grand-chose, mais pressentait vaguement que, là-bas, sur l'autel, il se passait des mystères que les prêtres, seuls, connaissaient.

Et à la messe de minuit, il avait tellement hurlé: Venez divin Messie!... qu'un routier s'était dérangé pour lui dire: "Ferme!"

Donc, au fond, Claude était navré d'avoir été "sorti" et définitivement.

Qu'allait-il devenir maintenant? Alors, pas fier, il résolut de "remettre ça".

Il attendit d'abord le dimanche suivant pour voir si l'abbé qui l'avait tant de fois repêché, le récupérerait encore?

Mais, pas un scout... pas même une pieuse dame ne vint voir ce qu'il devenait... et même s'il assistait à la messe?

C'était la grande fâcherie. Il était bien, cette fois, complètement abandonné.

Mais lui ne s'abandonna pas. —Tu vas venir avec moi, dit-il à sa petite soeur... Nous allons chez l'abbé... Et s'il ne veut rien savoir... eh bien, on occupera!... Tu en es?

Si la gosse en était!... Depuis un an, le verbe occuper était conjugué, à tous les temps, par le papa, avec des coups de poing qui faisaient sauter les verres sur la table.

C'est la monnaie d'échange, et presque la victoire.

Aussi Claudine, déjà dressée, prit dans l'armoire quelques trognons de pain et "apprivoisa" un pot de rillettes.

Puis, d'un pas décidé, ils s'en allèrent, un soir, sonner chez l'abbé à la porte de planches du patronage.

—Ah, c'est encore toi!... grogna la cuisinière.

—Evidemment que c'est moi... J'ai pas changé... Je viens seulement en "conciliation".

Et, tirant vivement sa soeur par la main, Claude s'infiltra dans le couloir... puis dans la pièce qui sert de bureau à l'abbé.

Là, il attend...

Il attend une heure.

Car l'abbé confesse à la chapelle.

—Si tu allais à sa boîte?... insinue la petite soeur.

—Non, ici, c'est mieux pour occuper...

—Le mieux... c'est là où il fait son "roupillon". Papa a dit que rien n'embête un patron comme ça.

—Précisément... c'est là! —Alors, calmons-nous.

Une porte qui s'ouvre... Puis une autre...

Un colloque dans l'entrée... L'abbé apparaît, calme, mais sans indulgence. Un loup qu'on épargne, c'est cent brebis qu'on condamne à mort. Le bon pasteur défendra ses brebis.

—Qu'est-ce que tu veux?

—Je veux que vous me repreniez au "patro".

—Je t'ai repris six fois déjà. Maintenant, c'est fini. —Moi, je veux revenir! —Et moi, je ne veux pas que tu reviennes.

—Pourquoi que vous ne voulez pas?

—Je viens de te le dire...

—Et si je vous promettais?

—Pas la peine!... Tu ne tiens jamais tes promesses.

—Alors, vous ne voulez pas?

—Non... je ne veux pas...

Je continue à te supporter au catéchisme, ce qui est tout différent. Si, dans un mois ou deux je constate que, vraiment, tu as fait des efforts, je ne dis pas que je ne reviendrai pas sur ma décision. Je verrai à ce moment-là...

—Moi, je veux revenir demain. Il y a cinéma...

—Tu ne reviendras pas.

—C'est votre dernier mot?

—C'est mon dernier mot.

—Alors, j'occupe!

Le gamin se précipite à cheval sur une chaise.

La petite soeur s'enfouit entre l'armoire et le mur.

C'est d'ailleurs, elle, la plus excitée. Elle glapit d'une voix suraiguë:

—On occupe!... On occupe! L'abbé regarde, ahuri.

La cuisinière, accourue, en fait autant.

Le prêtre veut prendre l'enfant sans la brutaliser; mais le gosse résolument se fait un bouclier de sa chaise.

Par bonheur, le grand suisse arrive, juste à ce moment, pour une commission de l'église.

Il arrive avec ses moustaches ses yeux en roue libre, et surtout sa poigne de vieux soldat.

Et il ne mit aucune forme pour prendre, par le fond de sa culotte, et pour le balancer dans la cour, le gosse qui, rageusement, l'appelait "sale fachiste" et la petite soeur qui le mordait, avec des épithètes salées, tirées du copieux répertoire paternel.

Mais Claude, en frottant son bien-séant, disait à sa petite soeur:

—On a dû mal "goupiller" quelque chose...? parce que... tu l'as bien entendu...? il affirme que l'occupation... ça réussit toujours.

Pierre L'ERMITE

UPTON

—Mme R. Letestu passe une fin de semaine chez des amis à Saint-Hyacinthe et Montréal.

—Le 12 mars fut baptisée Marie-Claire-Ghislaine, enfant de M. et Mme E. Cloutier. Par et mar. M. et Mme Clément Belval, de Montréal. Porteuse, Mlle D. Belval, tante de l'enfant.

STE-ANGÈLE

Un grand nombre de paroissiens se rendaient mardi dernier à une retraite fermée chez les RR. PP. Dominicains à Saint-Hyacinthe. Le promoteur de ce généreux mouvement fut M. P. Ledoux que nous félicitons de faire oeuvre de recrutement pour un but aussi louable.

—Mlle Gilberte Mailloux qui dans un accident eut une fracture à la jambe est de retour de l'hôpital.

—M. Arthur Dagenais se rendait dernièrement aux funérailles de son frère, M. Horace Dagenais décédé à Montréal.

—M. Joseph Fontaine, en visite chez son père, M. Ulric Fontaine, récemment.

MUSIQUE à la PHILHARMONIQUE EDUCATION GAITE SPORT Son-nez joy-eux dai-rons

Concert annuel.— Il ne faudra pas oublier que c'est mercredi soir, 27 avril, qu'aura lieu, au Théâtre Corona, le grand concert annuel de la Société Philharmonique.

Le concert de l'année dernière a été un succès sans précédent, tant qu'à l'interprétation qu'au résultat financier. Cette année, nous voulons le surpasser et pour atteindre ce but, nous comptons sur la bonne volonté du public et des membres de notre société.

Les billets seront en vente dès la semaine prochaine. On pourra s'en procurer chez les membres de la fanfare ainsi qu'à la pharmacie Brodeur. Le prix d'admission est de 55 sous.

L'activité règne à la Philharmonique en vue de ce grand concert. La fanfare, sous la direction du lieutenant Jos.-L.

PHILIPSBURG

Mme J.-B. Gendron recevait chez elle à l'Hôtel Champlain, les Filles de l'Empire, récemment.

—Mme C.O. Poutre et sa fille Ghislaine à St-Jean, samedi dernier.

—Mme Egide Campbell et sa fille Thérèse, de passage à Montréal, en fin de semaine.

—M. et Mme Ulric Demers et Lucille rendaient visite dimanche à leur fille Lorraine, pensionnaire du couvent des Soeurs de la Présentation de Marie.

—Mercredi de la semaine dernière, Mlle Hélène Fournier nous quittait pour entrer dans la congrégation des Révérendes Soeurs Saint-Joseph.

—M. Rodrigue Dupuis, de passage à Bedford, dimanche dernier.

—Nos joueurs de Gouret, Rodolphe Fournier, Georges Campbell et François Quinn, se rendaient à Saint-Albans dimanche, prêter main forte au club, qui rencontrait le Stanbridge Station.

—M. et Mme Rosaire Courchesne, leur fils Roger, visitaient leurs parents dimanche, chez M. E. Demers, de Highgate Spring Vt.

—Mme Rodolphe Ferland est de retour à son foyer, après un séjour de trois semaines au "Fannie Allen's Hospital" de Burlington. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Bernadette Ferland garde-malade est retournée à Burlington, récemment.

—M. et Mme Georges Bélanger et leur bébé, à Montréal pour une semaine.

STE-BRIGIDE

M. et Mme Léon Dextraze se rendaient à Farnham le 2 mars et tenaient sur les fonts baptismaux Mariette-Luce, enfant de M. et Mme Odilon Ménard. Porteuse Mlle Jeanne d'Arc Dextraze, cousine de l'enfant.

—M. Germain Galipeau, en visite à Farnham, récemment.

—M. et Mme Alcide Aubé de St-Jean étaient les hôtes de M. et Mme Flavien Benjamin, du village récemment.

—M. Clouâtre est sous traitement depuis un mois.

—M. et Mme Edouard Sismard sont revenus enchantés d'un voyage de trois semaines aux Etats-Unis.

—Mme M. Tringle est sous les soins du Dr Irénée Desnoyers de Farnham.

METTEZ FIN À LA CUISSON Adoucisses vos MANS ENDOLORIES en les frottant avec le

LINIMENT MINARD TRIOMPHE DE LA DOULEUR

ST-DOMINIQUE

—MM. les abbés Guillet, H. Laplume et Maurice DeGrand-pré de passage à Saint-Dominique à l'occasion du Triduum.

—Dimanche dernier, M. Ed. Bousquet et ses deux enfants, Réginald et Doris, de Saint-Pie en visite chez M. Nap. Bousquet.

—M. L. Tétrault de Saint-Pie de Bagot, visitait Mlle Réjeanne Gaucher, dimanche dernier.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. Conrad Beaudoin et ses soeurs Jeanne d'Arc et Juliette, sont en promenade chez leur oncle M. François Bousquet de St-Dominique.

—M. L. Tétrault de Saint-Pie de Bagot, visitait Mlle Réjeanne Gaucher, dimanche dernier.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. Conrad Beaudoin et ses soeurs Jeanne d'Arc et Juliette, sont en promenade chez leur oncle M. François Bousquet de St-Dominique.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

—M. et Mme Victor Salois, recevaient dimanche dernier, M. Pierre Maurice et son garçon Gérard de Sainte-Cécile de Milton.

liette, sont en promenade chez leur oncle M. François Bousquet de St-Dominique.

VIANDES FUMÉES



de HOVEY

JAMBONS Tendres! Délicieux!

PAS de bouillage préalable — si c'est un Jambon de Hovey, il est prêt à mettre au four! Et comme vous apprécierez sa saveur de porc de première qualité nourri au lait, traité à la bonne FUMÉE DE BOIS, à l'ancienne façon!

"Pienies", "Cottage Rolls" de Hovey — et Jambons Tout Cuits, aussi — ils sont délicieux!

Insistez pour avoir la marque HOVEY chez votre marchand! HOVEY PACKING CO. LTD. Sherbrooke, P. Q.

ÉLÉGANCE ET CONFORT RÉUNIS DANS LA BRASSIÈRE Gothic Mlle M.-L. Lalonde 121, rue Cascades

THEATRE MASKA RUE SAINT-HYACINTHE

Tél. 61 Les 25 et 26 MARS — La grande aventure dans les profondeurs de la mer SUBMARINE D-1, avec PAT O'BRIEN, GEO. BRENT, WAYNE MORRIS

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE: PARADISE FOR THREE avec FRANK MORGAN et MARY ASTOR

Nouvel épisode de JUNGLE JIM — Nouvelles de l'univers

PROGRAMME SE TERMINANT MERCREDI 30 MARS

Un film sensationnel de Frank Capra présentant RONALD COLMAN dans LOST HORIZON

HERE COMES THE HIT That Has Won The Most Sensational Acclaim In Motion Picture History! FRANK CAPRA'S RONALD COLMAN SUPREME ACHIEVEMENT LOST HORIZON

Jane Withers dans "Checkers" "JUNGLE PRINCESS"

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY BUREAU DE SAINT-HYACINTHE GEORGES-H. DUROCHER, REPRÉSENTANT 84, RUE SAINT-SIMON

LES SPORTS

Mamoru Noguchi et Bob Birno en finale

Lors de la séance de lutte de samedi soir prochain.— Combat nouveau genre entre Henri Pilotte, boxeur et Lucien Grégoire, lutteur.— Roland Labrie et Al Tucker dans la troisième préliminaire.— Autres combats.

Le promoteur Amédée Ferland et le matchmaker Eze Duranceau nous présenteront une fois de plus un grand gala de lutte, à l'ancienne Salle de Patins à Roulettes, samedi, 26 mars. La grande finale de 2 heures, limitée à 90 minutes, mettra en présence Bob Birno et le sensationnel Japonais, Mamoru Noguchi, deux lutteurs dont la renommée n'est plus à établir. Noguchi, qui arrive des Etats-Unis, livrera une lutte sans merci au rude Italien. Il a comme arme principale la connaissance du Jiu-Jitsu que Birno déteste. Noguchi est le seul lutteur japonais de la classe des mi-moyens actuellement dans la province de Québec. Il essaiera certes de prouver la suprématie des Japonais sur les Italiens dans la lutte. On sait que Birno n'est pas un gentilhomme dans l'arène. Il ne manque pas une occasion pour brutaliser son rival. Il faut cependant avouer que Birno possède le plus redoutable coup de manchette des lutteurs de sa classe. (150). La lutte pour la victoire sera donc serrée, si l'on en juge par les qualités respectives des deux gladiateurs. Noguchi reste quand même le favori.

Lucien Grégoire, qui fut défait par Proulx samedi dernier, rencontrera le pugiliste Henri Pilotte.



HENRI PILOTTE, qui rencontrera Lucien Grégoire, dans un combat nouveau genre, boxeur vs lutteur, samedi soir prochain, à Saint-Hyacinthe.

dans un nouveau genre de combat. Si l'on se rappelle bien Pilotte avait défait Grégoire samedi dernier. Grégoire a accepté le défi, mais à la seule condition qu'il exerce sa profession contre celle de Pilotte. Ce dernier ne s'est pas fait prier pour accepter. Le combat sera de 6 rondes. Pilotte, s'il veut remporter la victoire devra mettre hors de combat Grégoire ou obtenir la décision, tandis que Grégoire devra absolument lui river les épaules au matelas pour décrocher la victoire.

Les 6 rondes seront de deux minutes chacune. Pilotte entend bien sortir vainqueur de ce combat nouveau genre. Grégoire lui donnera du fil à retordre.

Roland Labrie, qui revient ici après une absence assez prolongée, s'attaquera au rude Juif, Al Tucker dans la troisième préliminaire de la soirée. Tucker, qui ne peut lutter sans employer des rudes tactiques, trouvera peut-être son maître en la personne de Labrie. Ce dernier, qui excelle dans la belle lutte, peut aussi donner des coups qui mettront le Juif en mauvaise posture. Il y a longtemps que Labrie voulait une rencontre avec Tucker. Il sera à son meilleur et promet de prendre une chute avant les 45 minutes qui leur seront allouées pour affirmer leur supériorité.

Le populaire ex-champion mi-moyen junior de St-Hyacinthe, Kid Lyons, en viendra aux prises avec le seul lutteur gaspésien, Anthime Arbour, dans une rencontre de 30 minutes. Lyons compte sur la fameuse clef japonaise pour obtenir la victoire. Les amateurs se demandent si Arbour pourra tenir longtemps devant le redoutable Lyons. Mais attendons à samedi, semble dire Arbour.

La brillante tenue de Jos. Huard a forcé le promoteur Ferland et le matchmaker Duranceau à lui opposer un adversaire qui saura lui tenir tête. Ce lutteur n'est nul autre que le scientifique Japonais, Art. Tabah. Huard devra se dépenser à la limite, s'il veut résister au p-tit Japonais. Le combat sera de 20 minutes ou une chute. L'officiel en charge de ces rencontres sera probablement Jos. Robert ou Rod. Larose.

\$2.200., SOUSCRITS

Un certain nombre de citoyens de Saint-Hyacinthe se sont inscrits au fonds social de la compagnie récemment constituée chez nous, avec pour objet de fonder une équipe de base-ball dans notre ville, qui figurera dans la Ligue provinciale en 1938. Les premières souscriptions, sous forme d'achat d'actions, furent les suivantes:

Hon. T.-D. Bouchard	\$ 500.00
Aurèle Gaudette	200.00
T.-Adéard Fontaine	100.00
E.-O. Picard	100.00
E.-A. Gendron	100.00
Paul-L. Richer	100.00
Victor Chabot	100.00
P.-E. Poirier	100.00
Adrien Campbell	100.00
Gaëtan Sylvestre	100.00
Louis Benoit	100.00
Jos. Fontaine	100.00
Arthur Gosselin	100.00
Laurent Godbout	100.00
Ernest Nichols	100.00
Docteur H. Gagnon	100.00
Oscar Savary	100.00



ROLLAND LABRIE, qui sera opposé au rude Al Tucker, dans la troisième préliminaire de la séance de lutte, samedi soir prochain, à Saint-Hyacinthe.

LES QUILLES

La Ligue des Petites Quilles, section des hommes, s'est clôturée mercredi, 23 mars, après une saison des plus actives. La brillante équipe de la Maison Blondin s'est classée en première position. Les équipes représentant l'Hôtel Ottawa et la Compagnie de St-Hyacinthe Transport se sont classées respectivement deuxième et troisième. Les séries de détail débuteront dimanche, 27 mars. L'équipe de l'Hôtel Ottawa et celle de St-Hyacinthe se rencontreront en cette occasion. Elles joueront une série de trois parties sur cinq. Le vainqueur, de cette première série s'attaquera à la redoutable équipe de la Maison Blondin, dans un 3-5. La série finale commencera probablement le 3 avril. La lutte pour la course au championnat sera certainement serrée, si l'on en juge par le beau travail des équipes en lice.

Résultat de la rencontre du 16 mars entre les équipes St-Hyacinthe Transport et J.E. St-Onge:

B. St-Germain	90 143 124—357
M. Robillard	110 143 94—347
A. St-Amant	106 116 125—347
H. Richer	119 153 112—384
P. Laframboise	116—116
Dummy	100 100—200

525 655 571 1751	
A. Boisvert	120 71 82—273
J.P. Brault	97 123 83—283
E. Soudé	111 141 72—324
L. Bienvenue	109 144 81—334
G. Comeau	152 123 106—381

589 602 424 1615

Rencontre du 18 mars entre la Maison Blondin et les Musiciens:

E. Bérubé	122 97 113—332
G. Houle	159 145 132—436
J. McCaffrey	111 158 114—383
L. Laflamme	147 148 145—440
A. Lord	124 130 142—396

663 678 696 1987

G. Borduas 84 117 92—293

G. Turcot 136 99 82—317

A. Létourneau 153 127 96—376

B. Dion 100 100 100—300

M. Lemoine 116 115 131—362

589 558 501 1648

Rencontre du 21 mars, entre St-Hyacinthe Transport et Taxi Moderne:

B. St-Germain	131 110 73—314
A. Viens	108 121 114—343
H. Richer	143 81 190—423
Dummy	100 100 100—300
Dummy	100 100 100—300

583 572 500 1681

R. Dubuc 113 94 84—291

C. Turner 124 119 89—323

J. Jeannotte 112 119 155—386

H. Desmarais 86 102 108—296

Drummy 100 100 100—300

525 525 546 1596

Rencontre du 23 mars, entre les équipes Hôtel Ottawa et Musiciens:

Dr Bernier	182 95 126—403
E. Riendeau	112 123 146—375
M. Morin	91 101 138—330
J. Hébert	147 125 142—414
J. Létourneau	129 167 109—405

661 611 655 1927

R. Bérard 88 108 106—302

L. Guertin 96 90 119—305

G. Borduas 97 93 90—280

A. Létourneau 110 120 118—350

M. Lemoine 92 124 145—361

485 535 578 1598

Rencontre du 23 mars entre les équipes J.E. St-Onge et Maison Blondin:

E. Soudé	106 89 125—320
J.P. Brault	123 128 116—367
A. Boisvert	115 105 106—321
J. St-Germain	119 165—284
G. Comeau	138 115 130—383
L. Bienvenue	104—104

601 602 581 1784

GERARD COTE SE CLASSE DEUXIEME

Dans la course de 20 milles disputée à Medford, Mass.— Johnny Kelly l'emporte par 20 verges.

Gérard Côté a de nouveau honoré la ville de St-Hyacinthe, en se classant deuxième dans la course de 20 milles disputée à Medford, Mass., samedi le 19 mars. Johnny Kelly, l'as des marathons d'Arlington, Mass., a remporté sa cinquième victoire consécutive en se classant premier. Kelly prit les devants au septième mille. Gérard, qui l'avait suivi de près, exécuta un multiple effort dans le dernier mille, mais Kelly réussit, non sans difficulté, à lui tenir tête. Il termina avec seulement 20 verges d'avance sur Gérard. Si la distance avait compris un autre cent verges, Gérard aurait sans aucun doute remporté la victoire. Le temps de Kelly fut de 1 heure 58 m. 83 s., soit une minute plus lent que son record de l'an dernier. Quatre-vingt coureurs prirent part à l'épreuve. La belle tenue de Gérard dans cette course, le place favori avec Kelly pour remporter les honneurs de la grande classique de Boston, sur une distance de 26 milles et 385 verges. Voici la position et le temps des trois premiers coureurs:

M. Kelly 1 h. 58 m. 83 s.

G. Côté 1 h. 58 m. 24 s.

P. Donato 2 h. 00 m. 33 s.

:-o:-

LE CRAPAUD

M. Eloi Beaudoin a conservé le titre de champion joueur de crapaud de la ville, et de plus, a remporté le championnat indépendant, en sortant victorieux de sa rencontre avec l'ancien champion indépendant, M. C. Hamel, dimanche dernier, au Club Excelsior, situé sur la rue Mondor. En jetant un coup d'œil sur le pointage des dix parties, on peut constater que M. Beaudoin a défait, haut la main, M. C. Hamel. Le pointage total des cinq premières parties fut de 57,250, en faveur de M. Beaudoin, contre 50,200. Les cinq dernières parties furent encore à l'avantage de M. Beaudoin, comme l'indique le pointage qui fut de 74,750 contre 51,250. M. Beaudoin est donc le champion incontesté du jeu de crapaud, dans la ville de St-Hyacinthe. Après avoir remporté les honneurs du tournoi, organisé au Club Excelsior, il a défait le champion de la ville, M. C. Raymond. M. Beaudoin vint devenir un champion actif. Il défendra son titre, le dimanche, 3 avril, contre M. B. Hamel. Ce dernier tentera de venger l'échec subi par son frère, aux mains de M. Beaudoin.

OUVERTURE LE 2 AVRIL

Petit Louvre

80, RUE MONDOR

F. Vincent 111 85 104—300

B. Dion 100 100 100—300

G. Houle 124 149 115—388

L. Laflamme 136 176 139—451

A. Lord 136 123 169—428

607 633 627 1867

Aurèle Lebel l'emporte sur Graham Stockton

Dans la grande finale de lutte de samedi dernier, Arthur Proulx conserve son titre.— Bob Birno défait Young Sonnenberg.— Young McCoy doit finalement s'avouer vaincu devant Al Rogers.

Aurèle Lebel a prouvé une fois de plus qu'il était le maître incontesté des lutteurs mi-lourds, en remportant une victoire éclatante sur le dur Graham Stockton, samedi dernier. Ayant été défait lors de son premier combat contre Stockton, Lebel n'a pas laissé de chances à son adversaire. Il lui remit les coups déloyaux qu'il avait reçus. Au plus d'exceller en ripostant aux rudes tactiques, Lebel s'est révélé un grand technicien. Il a remporté la victoire avec une clef de bras appliquée à merveille. Stockton avait le bras tellement paralysé qu'il ne put s'en servir dans le dernier engagement, qui dura à peine 15 secondes. Stockton fut chancelant et ne put s'être fait disqualifier dans le premier engagement. Il n'a pas cessé de rudooyer Lebel, qui faisait tout son possible pour lutter scientifique. Aurèle réussit cependant à prendre de bonnes prises, à la grande joie de ses partisans. Mais Stockton qui est considéré comme le plus dur athlète mi-lourd, ne voulut pas considérer la chute. Il se déprit de ces prises en frappant Lebel à coups de poings ou de coudes. C'est après avoir reçu maints coups déloyaux que Lebel fut collé.

La deuxième manche débuta rapidement. Stockton donna la frousse aux partisans de Lebel, lorsqu'il le fit tourner dans les "airs". Mais Stockton fut incapable de le coller. Ce n'est que quelques minutes après le début de la deuxième manche que Lebel commença à riposter. Stockton en eut pour son "argent". Lebel se servit de tout. Voyant que Stockton était très fatigué, Lebel n'a pas fait erreur en s'emparant de son bras gauche. Stockton, malgré son grand courage, concéda la chute qui égalait les chances. Lebel avait bien travaillé et il fut longuement acclamé.

Les spectateurs étaient assurés que Stockton ne pourrait résister bien longtemps à la dernière manche. C'est ce qui arriva. Dès le début, Lebel appliqua plusieurs coups de manchette sur le menton de Stockton. Puis, il s'empara sans difficulté du bras gauche de Stockton. Ce dernier ne put supporter cette clef et donna la victoire à Lebel. Le champion a livré un de ses plus durs combats et il a richement mérité la victoire.

Arthur Proulx a conservé son titre de champion mi-moyen junior de St-Hyacinthe en remportant une victoire sur le rude Grégoire. Ce dernier après avoir pris la première chute, fut disqualifié pour tout le combat par l'arbitre Larose. Les 5 premières minutes de ce combat furent scientifiques et aucun des deux adversaires ne fut mis en mauvaise posture. Vers le milieu de la rencontre, ne pouvant rivaliser avec le scientifique Proulx, Grégoire employa des tactiques défendues. Larose le réprimanda maintes fois, mais en vain. Proulx riposta avec succès, mais ne put maîtriser Grégoire, qui excelle dans ce genre de lutte. Proulx appliqua quelques dangereuses prises, mais à chaque fois Grégoire en sortait en employant des tactiques déloyales. Finalement Grégoire s'assura la première chute du combat, après avoir brutalisé Proulx, qui tout étonné ne put rien faire lorsqu'il lui riva les épaules au tapis.

Grégoire répéta le même jeu au début de la deuxième manche. Proulx fit tout son possible pour le calmer, mais mal lui en prit, car Grégoire continua. Il frappait le champion avec les pieds, les coudes les genoux, etc., Grégoire, autrement dit, donnait une partie de boxe Larose, enfin, se décida. Il donna la victoire au champion en disqualifiant Grégoire pour le reste du combat. Son geste fut longuement applaudi par les nombreux partisans du champion. Le boxeur Henri Pilotte présenta la coupe à Proulx. Il voulut donner la main à Grégoire, mais ce dernier le poussa. Pilotte ne perdit l'occasion de montrer aux amateurs de St-Hyacinthe qu'il possédait une fameuse gauche en envoyant Grégoire crouler au matelas. Plus tard il fut annoncé que Pilotte défait Grégoire dans une rencontre de boxe. Si Grégoire accepte, le combat sera présenté par le promoteur Ferland. Par cette victoire, Proulx a montré clairement que Grégoire n'était pas de taille avec lui. Grégoire pesait 142 et Proulx une livre de moins.

Le champion provincial des mi-moyens, Young Sonnenberg, a subi une défaite aux mains du turbulent Bob Birno, dans une rencontre qui était limitée à 45 minutes. Mais la victoire de Birno est loin d'être décisive, car il fit preuve de rudesse. Ses fameuses coups d'avant-bras affaiblirent Sonnenberg. Ce dernier ne fit aucun usage de son fameux coup de bélier. Les deux adversaires étaient à peu près du même poids (150) et ont fourni beaucoup d'action. Birno prit la chute après avoir affaibli le champion. Il lui cassa les reins sur son genou plusieurs fois. Sonnenberg fut impuissant lorsque Birno se jeta sur lui.

Dans la première préliminaire de 30 minutes, Al Rogers, qui a passé la semaine à St-Hyacinthe en qualité d'entraîneur au Club Oxygène, a défait le puissant Young McCoy. Rogers se fit remarquer par ses dangereuses prises de tête et de bras qui fatiguèrent son adversaire. Ce dernier s'est montré d'une rare endurance. Il résistait brillamment aux diverses prises que lui appliquait Rogers. Il fut finalement couché après avoir été étourdi par le "tour de l'aéroplane" et autres prises.

Ken Gagnon a pris la mesure de John Sylva dans le premier engagement qui était limité à 20 minutes. Gagnon était trop lourd pour Sylva. Gagnon employa, avec succès, la fameuse clef japonaise. Il eut constamment l'avantage. Sylva fut collé au matelas d'une façon éclatante. Gagnon mit toute sa pesanteur sur ses épaules et il n'eut aucune chance de se déprendre.

Engène Dion, qui officiait dans la première rencontre, s'est acquitté de sa tâche à merveille. Rod Larose, officier des autres combats, aurait dû être plus sévère, mais il a néanmoins donné justice.

La plus grosse foule de la saison était présente à ce grand gala de lutte, organisé par le "matchmaker" Eze Duranceau.

UNE RENCONTRE NOUVEAU GENRE

Une rencontre de quilles nouveau genre aura lieu samedi soir, 26 mars, sur les allées de la Philharmonique. Elle mettra aux prises les champions, MM. H. Richer et P. Laframboise contre les aspirants, MM. Gérard Houle et Léon Laflamme. Les champions sont confiants de remporter les honneurs de cette intéressante joute.

JETTÉ AUTOMOBILE LIMITÉE

Tél. 546

PLACE DU MARCHÉ

Tél. 547

Les PLUS GRANDES AUBAINES D'AUTOS USAGÉS en ville

ACHETEZ UNE AUTO USAGÉE GARANTIE POUR 30 JOURS

Buick Sedan 1936 (n'a parcouru que 7620 milles)	\$ 875.00
Chrysler Royal Sedan 1938, license 1938 et garantie de 4000 milles	\$1250.00
Pontiac Coach 1935, valise	\$ 490.00
Ford Sedan 1936, chaufferette	\$ 550.00
Ford Sedan spécial 1936	\$ 675.00
Pontiac Roadster 1931, 6 roues	\$ 125.00

SURVEILLEZ NOS SPECIAUX CHAQUE SEMAINE

NOTES LOCALES

JEAN CLEMENT A SAINT-HYACINTHE

Pour une seule soirée, le mercredi 30 mars, en plus du programme régulier, la direction du Théâtre Corona présentera à sa clientèle le remarquable artiste Jean Clément, roi de la chanson française.

Bien connu des radiophiles, Jean Clément, depuis son arrivée dans la province de Québec, n'a connu que des succès. Partout, à Montréal comme dans les autres villes de la province, la foule s'est précipitée aux divers théâtres pour l'entendre, l'applaudir, lui faire une ovation sans précédent. Disons que Jean Clément mérite le succès qui l'accompagne ici. Interprète charmant, gentilhomme, artiste, Jean Clément a un art bien à lui. C'est un chanteur exquis qui sait comme pas un détaillé la jolie chanson sentimentale.

Il est inutile de donner une nomenclature des oeuvres qu'il chante et qui l'ont rendu célèbre. Ces chansons sont trop nombreuses, Clément ayant un répertoire étonnant par sa variété.

Les habitués du Corona sont priés de prendre leurs précautions et de réserver dès aujourd'hui leurs billets. Il en reste encore, mais très peu. En toute sincérité, si l'on veut s'éviter un désappointement, il importe de réserver immédiatement ses places. D'ailleurs, la venue de Jean Clément est une aubaine que les amis de la musique ne peuvent mésestimer. Le chanteur ne sera à Saint-Hyacinthe qu'une seule soirée; par conséquent, ceux qui ne tiendront pas compte de l'avis suivant en seront quittes pour n'avoir pas profité d'un événement artistique qui laissera sa marque dans l'histoire du spectacle lyrique en notre ville.

A l'occasion de sa venue ici, Jean Clément, outre son répertoire, créera plusieurs chansons nouvelles qui ne tarderont pas à être fredonnées par tout le public. Saint-Hyacinthe, comme ailleurs, fera une réception inoubliable à Jean Clément, et l'on peut être assuré que l'artiste sera tout à fait à la hauteur de la formidable réputation qui l'a précédée partout.

CONSEIL 960

Des progrès extraordinaires ont été accomplis au cours de la présente année, dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb. La province de Québec s'est distinguée d'une manière toute particulière par le recrutement de nouveaux membres.

Dans la dernière livraison de la revue officielle de l'Ordre, notre province est classée au tout premier rang avec un pourcentage de 184%, soit exactement le double de l'Etat de l'Orégon qui vient en deuxième avec 90,3%.

Le Conseil No 960 de Saint-Hyacinthe prend place au tableau d'honneur pour le bon travail accompli à date.

Les membres sont priés de prendre note que l'assemblée régulière a lieu le deuxième mardi de chaque mois.

Une retraite fermée, spécialement dédiée aux membres du Conseil No 960, aura lieu du 7 au 10 avril. Que l'on s'inscrive au plus tôt, en s'adressant au Grand Chevalier, à M. François Jetté, ou aux Officiers du Conseil.

ST-DOMINIQUE

—Le R. Père Senay, Jésuite est venu nous prêcher un Triduum au début du carême et a établi la Ligue du Sacré-Coeur. Le nombre des nouveaux ligues se chiffre à 250 y compris les officiers et les chefs de groupe.

—Une quinzaine de jeunes gens de notre paroisse sont allés faire une retraite fermée du 8 au 12 mars à Saint-Hyacinthe, au Monastère des RR. Pères Dominicains.

—Mlle C. Marc-Aurèle de Ste-Madeleine en visite chez sa sœur, Mme Gédéon Gaudreau.

THEATRE CORONA

La direction du Corona, toujours soucieuse de donner des programmes de grande valeur présentera la semaine prochaine deux films exceptionnels. Le premier s'intitule "Les Réprochés", et met en vedette Jean Sorvais, Jeanne Crispin, Pierre Mingaud, Raymond Cordy, Pierre Magnier et plusieurs autres. C'est le premier film jamais réalisé sur la vie et les aventures de ces fortes têtes qui sont envoyées faire du service militaire en Afrique. En France on les connaît, en tant que groupe, sous le nom des "Bat d'AF". Ce sont en effet des réprochés, auxquels la vie n'a accordé que bien peu de bonheur et qui souffrent de la mort.

Le film est tiré du roman célèbre d'André Armandy qui, mieux que tout autre, a compris ces hommes et nous en a expliqué la vie et dit les souffrances. L'histoire débute lorsqu'un jeune lieutenant vient commander une division de ces hommes durs, enclins à la révolte. Mais le commandant s'imposera par sa force morale. A ces hommes il enseignera le sens du devoir, celui des responsabilités et, devant le danger commun, il fera de tous et de chacun de véritables héros.

Une femme apportera au film l'élément idyllique essentiel. Du film vous recevrez une impression dramatique intense qui demeurera. Outre les vedettes déjà nommées, indiquons aussi la présence de Gina Manes, Alexandre Rignault qui font deux fortes compositions.

Le second film sera "Le Porte-veine", avec Lucien Baroux dans le rôle titre. Il s'agit d'un monsieur malchanceux au possible, mais qui a le don de rendre chanceux tous ceux qu'il conseille. Ce don sera exploité par nombre de gens et c'est cette situation qui va créer les effets comiques nombreux du film.

Mercredi soir, 30 mars, sur la scène: Concert JEAN CLEMENT. Réservez vos billets avant qu'il ne soit trop tard, au Théâtre ou à la Pharmacie Brodeur.

Le programme anglais comportera aussi deux films qui prendront l'affiche le 31 mars. D'abord l'on verra "I'll take Romance", avec Grace Moore et Melynn Douglas, et "Bulldog Drummond Comes Back", avec John Barrymore et L. Camp-

FEU MME J. TREMBLAY

Mme Joseph Tremblay, née Joséphine Lethiecq, est décédée samedi dernier, à son domicile, 28, rue Raymond, à l'âge de 69 ans. La défunte laisse deux fils, Roméo et Antonio, de cette ville. Lui survivent également ses frères, MM. Alphonse, Albert, Joseph et Lorenzo Lethiecq; ses sœurs, Mme J. Dubé, (Bernadette), et Mlle Victorine Lethiecq. Les funérailles ont eu lieu lundi, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps fut faite par le R.P. S.-M. Viau, O.P., qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Vital Charron, M. Roberge, Joseph Messier, Adé-lard Houle, H. Campbell et Louis Parenteau. Le deuil était conduit par les deux fils de la défunte et ses frères.

RETRAITES FERMEES POUR LES PRETRES

A la maison des Retraites fermées des Pères Dominicains, à Saint-Hyacinthe. Du 17 au 20 avril. Cette retraite sera prêchée par M. l'abbé Henri Saey, de Saint-Irénée de Montréal. Le nombre de chambres étant limitée, on est prié de s'inscrire d'avance en s'adressant à l'abbé A. Longpré, Evêché de Saint-Hyacinthe.

RETRAITES FERMEES

A la Villa Ste-Jeanne d'Arc, Saint-Hyacinthe: 31 mars au 2 avril, jeunes filles.

13 avril au 16, institutrices. 22 avril au 25, jeunes filles. 26 avril au 29, dames. 29 avril au 2 mai, jeunes filles.

PIKE RIVER

M. et Mme L.-P. Demers en promenade chez son père M. Hervé Demers. —Mme L. Marchessault et sa fille Mlle Claire passent la fin de semaine à Montréal. Elles y assisteront en même temps Mlles Anna et Annette Marchessault. —Mme Jean Desranleau écoule quelques jours à Notre-Dame, chez son père, M. Alcibiade Dussault.

Assemblée générale annuelle du SYNDICAT OUVRIER

La Direction du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe a l'honneur d'inviter ses membres actionnaires à l'assemblée générale annuelle de sa boulangerie coopérative. Le rapport des affaires de l'année 1937-1938 sera soumis aux assistants ainsi qu'un état général, couvrant déjà 21 années d'opération. C'est un devoir pour tout

actionnaire d'être présent à cette assemblée, qui sera tenue dimanche, 27 mars, à 1 h 30 p.m. dans la SALLE MARIKOUTAINE, 220, rue Cascades, (au-dessus de la maison Poirier). Les membres devront apporter leur livret, qui servira de billet d'admission. (25mars)

CONCERT PROCHAIN

Judi soir prochain, 31 mars, en la salle de l'Académie Girouard, la Chorale de la Cathédrale interprétera dans son entier le magnifique Oratorio de Théodore Dubois: Les Sept Paroles du Christ. Pour la circonstance, la chorale aura le concours de la Maîtrise de l'Académie Girouard, dirigée par le Frère Jude. Le concert sera sous la direction du professeur Chs-Léon Lussier, assisté au piano d'accompagnement par Mlle Marie-Paule Collette. L'audition sera agrémentée d'une représentation cinématographique des plus intéressantes. Ceux qui se rendront à l'Académie Girouard, judi soir prochain, sont assurés de passer une agréable soirée, tout en encourageant des talents de chez nous.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Albert Penelle remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur bébé, René.

SEANCE D'ETUDES

Judi, 31 mars, à 8 hres du soir, séance d'études à la maison-mère de La-Présentation-de-Marie. Les dames et demoiselles sont cordialement invitées.

REMERCIEMENTS

Mlles Georgiana et Robertine Noël remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de la Rvde Soeur Malvina Noël, des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

M. et Mme L.-P. Demers en promenade chez son père M. Hervé Demers. —Mme L. Marchessault et sa fille Mlle Claire passent la fin de semaine à Montréal. Elles y assisteront en même temps Mlles Anna et Annette Marchessault. —Mme Jean Desranleau écoule quelques jours à Notre-Dame, chez son père, M. Alcibiade Dussault.

LES SPORTS

LIGUE FEMINE DES PETITES QUILLES

La deuxième série de la Ligue Féminine des Petites Quilles, qui opérait depuis le début de février, s'est terminée jeudi, 17 mars, sur les allées de la Philharmonique. Les deux équipes en lice étaient le Petit Paris, qui avait éliminé le Magasin Fédéral, et le Salon Anna. Le Petit Paris a affirmé une légère supériorité en triomphant dans la série de 2 parties sur trois pour le championnat de la Ligue. Après avoir perdu la première partie, le Petit Paris revint plus fort. Il remporta la deuxième par une marge de 5 points. Mlle Boudreau fut l'étoile de cette partie en roulant le compte de 130. Puis vint l'engagement final, qui devait permettre à l'équipe représentant le Salon de Coiffure situé sur la rue Cascades, de remporter le championnat de la Ligue et la superbe coupe offerte par M. J.-A. Nadeau, représentant de la Compagnie de Chaussures Slater. Les étoiles de ces joutes de championnat furent pour les vainqueurs, Mlles Boudreau et Proulx. Ils contribuèrent grandement au succès de leur équipe. Pour les vaincus, Mlle Siskini fut principale vedette avec Mlle Dagenais. Mlle Siskini roula le plus fort simple, soit 131, et le plus haut compte pour les trois parties, 338. Voici le pointage officiel des parties de championnat.

Mlle G. Plouffe	84	72	71	—227
Mlle Y. Proulx	90	92	100	—282
Mlle J.D. Braut	80	79	117	—276
Mlle L. St-Amant	73	74	94	—241
Mlle G. Boudreau	109	130	89	—328
	436	447	471	1354
Mlle M. Brodeur	81	74	61	—216
Mlle B. Dion	83	77	76	—236
Mlle R. Hébert	73	87	99	—259
Mlle M. Siskini	131	104	103	—338
Mlle A. Dagenais	118	100	98	—316
	486	442	437	1365

LA BOXE

Le programme de boxe organisé par le promoteur Lareau à la Salle Feuille d'Erable, samedi, 19 mars, s'est disputé devant plusieurs centaines de spectateurs. Un bon nombre d'amateurs furent refusés, à cause du manque de places. Les combats à l'affiche furent exécutés avec acharnement. Roméo Lareau a continué sa série de victoires, en obtenant une mise hors de combat à la cinquième ronde d'un combat qui devait en durer 10. Après avoir ébranlé son adversaire avec de terribles coups, Lareau se lança à l'attaque au début de la cinquième ronde. Il martela Duplin avec des coups de droite et de gauche. 1 minute et 4 secondes après le début, l'expé-dia Duplin au plancher. L'arbitre égrena les 10 secondes et voyant qu'il était hors de combat, proclama Lareau vainqueur, aux applaudissements de la foule. Duplin avait livré une belle lutte, mais il ne put résister aux redoutables "bouteis" du boxeur local.

Jack Belhumeur a défait Lou Filibotte par mise hors de combat technique, à la troisième ronde. Filibotte se blessa à une main et fut obligé de concéder la victoire à Belhumeur.

Bob Provost et Kid Hamel se livrèrent un intéressant combat de 6 rondes. Le combat, ayant été tour à tour à l'avantage respectif des deux pugilistes, fut déclaré nul. Provost, s'il continue avec autant de brio, causera certes des surprises. Il ne faut pas oublier que Provost est aussi bon lutteur que boxeur.

La deuxième préliminaire qui mettait aux prises Kid Coffee contre Mike Hébert, s'est terminée par une victoire du premier nommé, à la troisième ronde. Un combat revanche serait apprécié des amateurs locaux.

Marcel Bousquet a subi une défaite, par décision, aux mains de Vic Lothrin, dans le premier combat de la soirée. Ce combat était de 4 rondes.

GRANDE VENTE DE PEINTURES

JAMEISON et SHELL
Réductions de 15 à 25% sur peintures, émaux, shellacs, blanc de plomb.
VERNIS, spécial à \$1.75 le gallon
PEINTURE, \$1.50 le gallon
d'ici au 15 mai
CYPRIEN TURNER
ENTREPRENEUR-PLOMBIER
239, RUE CASCADES TEL. 921

Nous vous invitons bien cordialement à choisir dès aujourd'hui votre automobile ou camion usagé, parmi les marques suivantes:

FORD — NASH — LAFAYETTE
PACKARD — BUICK — CHEVROLET
OLDSMOBILE — PONTIAC — DODGE
PLYMOUTH — CHRYSLER — DESOTO
HUPMOBILE — HUDSON — STUDEBAKER

Nos prix sont bas — Nos conditions sont avantageuses — Et nous vous donnerons un très bon prix pour votre automobile ou camion, sur un échange.

YAMASKA AUTOMOBILE ENRG.
Tél. 316 35 1/2, rue Concorde

Dépôtaires des marques suivantes:
FORD :: NASH-LAFAYETTE :: PACKARD

Ecoutez le nouveau programme radio-phonique FORD, radiodiffusé tous les MARDIS SOIRS, de 7 hres 15 à 7.45

OUVERTURE LE 2 AVRIL
— AU —
Petit Louvre
89, RUE MONDOR

AU PREMIER FRISSON PRENEZ
Painkiller
(PREVY DAVIS)
PREVIENT
RHUMES, GRIPPE, BRONCHITE

Pourquoi?
Ne pas vous faire faire un pardessus de qualité ce printemps; actuellement nous en avons un assortiment considérable (un seul de chaque) il en est de même pour votre complet, près de 200 patrons différents, tous en magasin, et aussi un seul de chaque. Voilà ce que vous trouverez

CHEZ
J.-Armand Lussier
MARCHAND-TAILLEUR
238 Cascades :: Tél. 1100

Enfin, le printemps arrive et les beaux jours sont revenus

C'est pourquoi mesdames, vous saurez profiter des aubaines que nous vous offrons d'ici 15 jours

Afin de bien vous prouver que notre Vente Annuelle intéresse tous nos clients, nous avons réuni un grand nombre de SPÉCIAUX dont la plupart sont installés dans nos vitrines.

Ne manquez pas de vous rendre compte comme il est facile de meubler votre foyer

SPÉCIAUX POUR 15 JOURS SEULEMENT

Ameublement de chambre, spécial **\$39.00**
Ameublement de salle à déjeuner, 6 morceaux **\$39.00**
Ameublement de studio spécial **\$39.00**
Ameublement de salle à dîner, 7 morceaux **\$59.00**
Poêle fournaise, spécial **\$49.00**
Glacière de bonnes dimensions, spécial **\$14.95**
Laveuse électrique garantie, spécial **\$69.00**
Rugs Axminster, très beau choix. Grandeur 6'9 x 9. Spécial **\$19.95**
Coupons de prélarts de différentes dimensions, à moitié prix.
Choix de lampes de table **0.98**

Lampes Bridge **\$1.98**
Lampes Junior **\$3.19**
Tables de bout, très beau fini **0.89**
Carrosse, très bien construit, spécial **\$4.95**
Un grand choix de marchandises usagées doivent être sacrifiées d'ici 15 jours.

Nous sommes assurés que vous vous joindrez au grand nombre de clients économes qui ont profité de notre Vente Annuelle pour économiser.

L'endroit idéal pour bien vous meubler

Chez nous, vous êtes assurés de la même haute qualité, que ce soit en temps de vente ou en temps régulier.

Nous désirons maintenir notre politique:

SERVICE - COURTOISIE - QUALITE

J. JETTE Marchand de meubles
Coin S.-François et S.-Antoine Tél. 214
Place du Marché - S.-Hyacinthe

LA VIE AGRICOLE

Cultivateurs maraîchers

Les cultivateurs maraîchers de la province, se sont réunis à Québec le 24 mars. — Présidence de l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture. — Problèmes étudiés au congrès.

Organiser la vente des denrées agricoles de telle façon que le cultivateur puisse vivre du revenu de sa production. Tel est le mot d'ordre qui fut lancé par M. Bona Dussault, dès son avènement à la direction du ministère de l'Agriculture.

Faisant suite à ce programme d'action, le service de l'Horticulture, dirigé par M. J.-H. Lavoie, a organisé le 24 mars, un congrès auquel étaient invités tous les producteurs de légumes et de petits fruits de la région de Québec.

Cette convention s'est tenue au Palais Montcalm. Plusieurs questions d'intérêt vital pour l'avenir de la culture maraîchère étaient inscrites à l'agenda. Citons en particulier: l'organisation des marchés locaux de cultivateurs; la classification des denrées agricoles; le rôle des inspecteurs de fruits et légumes dans ce domaine et l'amélioration des méthodes de vente qui s'imposent si les producteurs veulent amener le commerce à accorder la préférence à nos productions locales.

L'honorable M. Dussault et Son Honneur le maire M. Lucien Borne rencontrèrent les congressistes au souper qui marqua la clôture de cette importante journée d'étude des problèmes relatifs à la culture maraîchère, production très importante du district de Québec et susceptible de rapporter d'intéressants revenus pour peu que les producteurs recourent au mode d'organisation ainsi qu'aux méthodes commerciales qui s'imposent, s'ils veulent soutenir avantageusement la concurrence des productions de l'extérieur qui envahissent nos marchés.

M. B. DUSSAULT VULGARISATION AU DINER DE CES MARCHANDS DE L'ELEVAGE DU LAPIN

Réunion des marchands de fruits et légumes, à Montréal. — Les difficultés ordinaires du commerce et la concurrence déloyale. — Des suggestions que fera le gouvernement.

L'honorable M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture était l'orateur principal au dîner des marchands de fruits et légumes, qui eut lieu à Montréal vendredi, 11 mars.

M. Narcisse Matte, gérant de la maison Dominion Fish and Fruit Company et membre du conseil d'administration de l'Association des marchands de gros de fruits et légumes, section de Québec, présidait le banquet et présenta l'honorable ministre de l'Agriculture.

Cette réunion des plus importants distributeurs de produits maraîchers et fruitiers marque une page mémorable de l'histoire du commerce des denrées horticoles dans la province de Québec.

Si le producteur a d'importants problèmes à résoudre pour se tenir constamment prêt à répondre aux besoins du commerce, celui-ci qui a pour mission de distribuer les produits n'est pas moins en butte à maintes difficultés suscitées par une concurrence très aigüe et fréquemment déloyale. Par suite de l'absence de certaines réglementations du commerce des fruits et légumes, le producteur aussi bien que le commerce organisé sont frustrés dans leurs droits légitimes par des commerçants et colporteurs peu scrupuleux sans capitaux, se souciant trop peu de respecter les règles élémentaires mêmes qu'implique l'exercice d'une concurrence loyale.

Les marchands auront donc l'avantage d'exposer la situation qui leur est faite de ce fait, et dont souffrent également les producteurs. Disposé à collaborer avec tous les intérêts liés à l'avancement de l'agriculture, M. Dussault apportera très probablement des suggestions susceptibles d'améliorer la situation et de nature à engager les distributeurs à donner la préférence, prix et qualité considérés aux productions maraîchères et fruitières de chez nous.

Le ministre de l'Agriculture a déjà fait un grand pas en ce sens en établissant un service des marchés ayant pour objet d'établir des relations plus étroites entre producteurs et distributeurs, ainsi qu'un service d'inspection chargé de surveiller l'application du classement des fruits et légumes. Ces organismes collaborent avec tous

Le lapin fournit une viande excellente, qui devrait se trouver sur toutes les tables. — Il faut prendre l'habitude de la viande de lapin, qui vaut celle du poulet.

Poursuivant son programme d'action qui tend à multiplier le plus possible les sources de revenus sur nos exploitations agricoles, M. Bona Dussault entend aider d'une façon toute spéciale la vulgarisation de l'élevage du lapin dans la province de Québec.

En France on trouve un modèle clavier sur presque toutes les fermes. La régie de l'entreprise cunicole est généralement confiée aux jeunes gens, ils en retirent un revenu qui les attache à l'exploitation familiale.

L'ensemble de ces petites exploitations cunicoles représente une industrie considérable au point que la France peut ainsi vendre chaque année, sous diverses marques de seal, des millions de peaux de lapins.

Québec, à cause de son climat et de la main-d'oeuvre disponible sur chaque ferme, se prête particulièrement bien à l'élevage du lapin. C'est dans le but d'en vulgariser l'élevage que M. Bona Dussault a secondé le travail de propagande de l'Association des Eleveurs de lapins. Après trois mois de propagande active dans l'organisation de clubs d'éleveurs de lapins, nous dit M. J.-D. Barbeau, chef de la section avicole, au-delà de 100 clapiers ont été organisés à divers endroits.

Afin d'assurer aux nouveaux éleveurs les moyens de se procurer de bons sujets reproducteurs, M. Bona Dussault a favorisé l'établissement, à St-Victor de Tring, d'un grand clapier où l'on se spécialiserait en élevage de lapins.

Cette exploitation géante, régie par MM. Gaston Gagnon et Eugène Fontaine sera connue sous le nom de "Clavier Beauce". On l'a déjà pourvu de 400 reproducteurs de choix. L'entreprise est sous la direction technique d'un expert en cuniculture dont les services sont rétribués partiellement par le Ministère de l'Agriculture. A très brève échéance, ce clapier sera en mesure de fournir les

intéressés à la production et la distribution des fruits et légumes et sont disposés à considérer toutes les suggestions propres à mieux servir la cause de l'horticulture.

sujets reproducteurs choisis dont auront besoin les éleveurs.

On estime que dès l'automne prochain, les petites entreprises cunicoles ainsi que ce grand clapier seront en état de mettre sur le marché 5,000 peaux de lapins et plus, suffisamment pour intéresser l'industrie de la fourrure qui, jusqu'à présent, à cause des petites quantités offertes, ne se souciait guère de cette production provinciale.

Le secrétaire de l'Association des Eleveurs de Lapins, M. Ed. Ivart, s'occupe activement de promouvoir les intérêts cunicoles chez nous. Cette industrie pourrait rapporter aux cultivateurs de la province de Québec, proportionnellement autant qu'elle crée de revenus aux fermiers de France.

BRIGHAM

M. et Mme Sylva Paquette étaient de passage à Ste-Cécile de Milton à l'occasion du mariage de sa sœur, Mlle Blanche Bachand, avec M. Jérôme Couture qui sont maintenant de passage à Brigham.

Mlle Liliane Gordon, employée à Bedford, était de passage chez ses parents à Brigham ainsi que chez sa sœur, Mme Romuald Bouchard.

Mme G. Gagnon, Mlle Berthe Dufresne et Mlle Mar-

guerite Arseneault, étaient de passage chez Mme Georges Laplante.

Mme Georges Paul était de passage chez ses parents à Sutton.

Ces jours derniers eut lieu le mariage de M. Osias Jacques de Brigham avec Mlle Régina Paquette de Cowansville, tous deux employés à la Brock Silk Co. de Cowansville.

Poussins P.R.B. DE ST-ANTOINE

Pourquoi regarder ailleurs, lorsque vous pouvez vous procurer des poussins de haute valeur à un coût certifié? Sujets d'élevage ayant tous subi l'épreuve du sang. Sélection rigoureuse. Accouplement R.O.P. De tels poussins laissent de bons profits à l'éleveur.

Demandez nos prix Couvoir Coopératif St-Antoine-de-Verchères THOS. MARCHESSAULT, Gérant

LE SEUL ATELIER CANADIEN FRANÇAIS SPÉCIALISÉ DANS LA SIMILIGRAVURE EN COULEURS

CLICHÉS DE TOUT GENRE POUR JOURNAUX, CIRCULAIRES, DÉPLIANTS

OUVERT JOUR ET NUIT

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

D E S S I N ILLUSTRATION LE TIRAGE PHOTOGRAPHIE

TELEPHONE MARQUETTE 4549

On peut donner ses commandes de clichés au

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

représentant dans la région de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

68-70, rue Sainte-Anne Tél. 37

SAINTE-HYACINTHE

DERNIERS PRIX DU MARCHÉ

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 21 mars 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Porcs vivants

Porc à bacon (Select)	190 à 230 lbs.	\$10.50 à \$10.75
Prime de \$1.00		
Porc à bacon	180 à 230 lbs.	10.50 à 10.75
Porc à boucherie	160 à 240 lbs.	10.00 à 10.25
Porc léger	120 à 160 lbs.	10.00 à 10.25
Porc lourd	240 à 270 lbs.	10.00 à 10.25
Extra lourd	270 lbs ou plus.	9.50 à 9.75
Truies		7.00 à 8.00

Veaux de lait

Choix	6.50 à 7.00
Bon	6.00 à 6.50
Moyen	5.50 à 6.00
Commun	4.50 à 5.00

Veaux de champ

Bon	3.00 à 3.50
Moyen	2.75 à 3.00
Commun	2.25 à 2.50

Agneaux du printemps

*Choix	8.50 à 9.00
Pesant	6.00 à 6.50
Bélier	6.00 à 6.50
Commun	5.00 à 5.50

Moutons

Bon	4.50 à 5.00
Commun	3.00 à 3.50

Vaches

Choix	4.50 à 4.75
Bonne	4.00 à 4.25
Moyenne	3.50 à 4.00
Commune	2.50 à 3.00
Très commune	2.00 à 2.50

Taures

Choix	5.00 à 5.25
Bonne	4.50 à 5.00
Moyenne	4.00 à 4.50
Commune	2.50 à 3.00

Taureaux

Choix	4.25 à 4.50
Bon	3.75 à 4.00
Moyen	3.50 à 3.75
Commun	3.00 à 3.50

BEURRE-FROMAGE

BEURRE

Pour cette dernière semaine qui vient de s'écouler il est intéressant de pouvoir de nouveau répéter une stabilité constante, car ce marché a encore affiché une tenue très ferme, même avec une légère avance de prix.

Comme d'habitude, chaque printemps, lors de l'approche de l'ouverture des fabriques, les distributeurs sont plutôt prudents; leurs approvisionnements très limités et seulement suffisants pour répondre à la demande quotidienne.

Actuellement, cette dernière manière de transiger serait la plus raisonnable, car elle maintient une demande plus régulière et en évitant aussi un excédant de stock chez les détaillants, la baisse de prix sera moins subite ou prononcée quand les arrivages de beurre frais seront plus considérables et offerts plus librement.

On annonce de source officielle une réduction dans l'importation de beurres étrangers, par suite de la revente d'une certaine quantité sur le marché anglais.

Les arrivages de la semaine se chiffrent à environ 2600 boîtes (comportant 1000 boîtes de beurre Néo-Zélandais) et accusent une diminution d'environ 1350 boîtes comparativement à pareille date de l'an dernier.

Depuis le début du mois courant, les stocks ont diminué considérablement, et, présentement certains détenteurs ont tendance à vouloir raffermir davantage leurs cotations.

Lundi, avant-midi, le 21 mars, au gros, les prix du no. 1 pasteurisé, reclassifié, variaient de 35 1/2 c à 36 c la livre et pour le beurre frais de 35 1/2 c à 35 3/4 la livre.

FROMAGE

et les prix légèrement plus fermes. Les arrivages courants colorés de Québec obtiennent de 14 1/2 c à 14 3/4 c la livre.

Bouvillons

Choix	6.00 à 6.25
Bon	5.50 à 5.75
Moyen	4.75 à 5.25
Commun	4.25 à 4.75
Commun léger	3.50 à 4.00

GRAINES DE SEMENCE



DÉRY DE CHOIX

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Grátis

Messieurs: S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom: _____

Adresse: _____

HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes

Nouvelle adresse
931, Blvd St-Laurent, Montréal

PAUVRE PAPA..... LA BLACK HORSE EST SA MEILLEURE AMIE!

A QUOI PENSES-TU... METTRE TON MANTEAU DE PRINTEMPS? TU VAS PRENDRE TON COUP DE MORT!

IL NE FAIT POURTANT PAS BIEN FROID, AUJOURD'HUI!

J'EN PRENDS PAS DE CHANCE... JE NE VEUX PAS ATTRAPER LE RHUME.

TU EST TROP DOUILLET PAPA... TU "EMMI TOUFLÉS COMME UNE VIEILLE MÈRE!"

J'AI BIEN PENSÉ AUSSI QUE TU T'HABILLAIS TROP CHAUDEMENT... UN GROS PALETOT, UN FOULARD AUTOUR DU COUP!

IL N'Y A PAS DE QUOI PIRE... CE N'EST PAS DRÔLE!

PAUVRE PAPA, VOICI... PREND CE VÉRRE DE BLACK HORSE

LA TU PARLES!



La pureté de la Bière Black Horse est l'objet de soins infinis. Depuis l'instant où elle quitte la chambre de fermentation, jusqu'au moment où VOUS ouvrez la bouteille, plusieurs mois après, jamais la bière ne vient en contact avec l'air. Des tuyaux de cuivre massif la conduisent après la fermentation dans d'immenses fûts de bois où, durant quatre mois environ, on la laisse vieillir et prendre son bouquet moelleux. Chacun de ces fûts contient suffisamment de Bière Black Horse pour remplir 350,000 verres. Vous goûterez la "bière à son meilleur" dans chaque bouteille de Black Horse... une pureté absolue et cette saveur moelleuse, de bonne consistance et bien équilibrée, qui en fait la bière en bouteille qui se vend le plus au Canada.

BiÈre BLACK HORSE

"BONNE POUR LA DIGESTION"

BIÈRE EXPORT BLACK HORSE—LAGER KINGSBEER—DAWES CREAM PORTER

Cours d'Action catholique du R.P. T.-M. Landry, O.P.

Dans son troisième cours, donné à l'Ecole Polytechnique de Montréal, il traite du sujet suivant: "La personne humaine et l'ordre social temporel."

On trouvera ci-après un résumé de la troisième cours d'Action catholique donné à Montréal par le R.P. T.-M. Landry, O.P., du couvent dominicain de notre ville, à l'Ecole Polytechnique de Montréal, sous les auspices de la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal:

Nous sommes en mesure de dire désormais ce qu'est l'ordre social selon les enseignements de l'Eglise. Il suppose des personnes humaines naturellement sociables, groupées en fonction d'un même bien commun, marchant sous la direction d'une autorité qui les conduit par la loi. L'ordre social, dans la cité terrestre, exige de plus qu'il y ait un ensemble d'institutions sociales, qu'on ait établi un régime humain de vie économique et qu'un ordre politique bien défini ait été lui-même instauré.

Il importe de remarquer que chacun de ces éléments est absolument nécessaire à la constitution d'un ordre social terrestre. Si l'un d'eux manque, la vie sociale se trouve mal organisée et ne peut plus assurer à l'homme le parfait épanouissement de sa personnalité. Ne supprimons donc aucun de ces facteurs, dans nos préoccupations de portée sociale, ne les confondons pas non plus; sachons les distinguer pour les unir ensuite en laissant à chacun son rôle propre et en les coordonnant tous de manière à réaliser ce qui en est la fin: le bien commun temporel.

Il s'agit donc ici d'un ordre social "temporel", et non de l'ordre social "spirituel". Cette précision mérite d'être remarquée avec le plus grand soin. "Le christianisme, a écrit M. D. Lallemand, en entrant dans le monde, a fait deux choses: 1o, Il a constitué définitivement un ordre social spirituel, unissant dans l'Eglise les hommes avec Dieu. 2o, Partout où l'Eglise a pénétré, elle a commencé à changer la face des choses et à imprégner les moeurs publiques non seulement de vertus inconnues jusqu'alors, mais encore d'une civilisation nouvelle. (Léon XIII). L'ordre social chrétien, ce n'est donc pas surtout une politique chrétienne et une économie chrétienne. C'est avant tout et premièrement l'ordre social spirituel, c'est-à-dire, l'Eglise; c'est ensuite et secondement un ordre social temporel, qui comporte une politique et une économie pénétrées des principes et des vertus du christianisme. (D. Lallemand — Principes catholiques d'action civique, pages 38-39).

Selon l'Eglise, l'homme ne peut donc pas mener sa terre et dans le temps une vie parfaitement humaine sans que soit constitué un ordre social "temporel" ou encore un ordre de culture ou de civilisation vraie.

1o.— La personne humaine a besoin, non seulement des biens de l'ordre spirituel chrétien, mais encore des biens de l'ordre temporel.

a) Des biens de l'ordre spirituel: l'union surnaturelle de l'homme au Dieu chrétien, Triple et Un; les réalités surnaturelles du Christ, de sa révélation, de sa foi, de sa grâce et les institutions humano-divines qu'il a fondées pour sauver les hommes; les sacrements chrétiens et toutes les réalités sacrées qui possèdent à des degrés divers cette efficacité, cette vertu qui sanctifie et spiritualise et qui confère à l'homme sa suprême perfection.

b) Des biens de l'ordre temporel; les ressources de la nature et les richesses que l'homme par son travail peut en tirer; les biens corporels, tels que la santé et la beauté physique; puis, les techniques, les arts, les sciences dont il peut meubler son esprit; enfin et surtout, toutes les vertus morales, particulières ou sociales qui seules font l'homme vraiment "cultivé", vraiment "civilisé". Toutes ces va-

leurs ressortissent désormais, à cause du caractère transcendant du spirituel chrétien, à ce qu'on appelle l'ordre du "temporel".

N'est-il pas évident que la personne humaine a besoin des biens de cet ordre?

2o Or, pour qu'elle puisse se les procurer, il faut qu'elle se mette en société et qu'elle fasse passer son action dans un "ordre social" d'activités humaines. poul dépassent les énergies naturelles. Ces biens de l'ordre temporel d'une personne humaine laissée seule et constituent un ensemble, un bien commun, celui de la culture et de la civilisation. De là, pour l'homme, la nécessité d'une action concertée qui le place du même coup en société avec ses semblables.

b) Pour réaliser ce bien commun, beaucoup d'efforts devront être faits et dans bien des ordres d'activité humaine. Mais il faudra toujours que ces efforts et ces ordres d'action s'harmonisent en vue de ces biens de la culture ou de la civilisation et constituent un nouvel ordre de choses humaines qu'on appellera un "ordre social".

3o— Il importe enfin que cette société sans laquelle la personne humaine ne peut arriver à la vraie civilisation se considère elle-même et soit considérée comme une société "temporelle" et que l'ordre social requis se regarde et soit regardé comme un ordre social "temporel".

a) C'est dans l'Eglise et par l'ordre social spirituel que la personne humaine s'enrichit des biens de l'ordre spirituel.

b) C'est dans les sociétés soumises au temps et à toutes ses vicissitudes, autonomes mais d'une autonomie relative, et par un ordre social créé dans le temps, affecté par tous les changements du temps, que la personne humaine arrive aux biens de la culture ou de la civilisation. Il n'y a que le christianisme qui puisse faire résister à la tentation éternelle qu'éprouvent la personne humaine et telles sociétés terrestres de substituer le temporel au spirituel ou de subordonner celui-ci à l'autre. Lui seul peut maintenir, pour le plus grand bonheur des hommes, la primauté absolue du spirituel véritable.

BEDFORD

Nous avons le bonheur ces jours derniers d'avoir parmi nous M. l'abbé Léo Larochelle ancien vicaire de cette paroisse qui nous a prêché un Triduum à l'occasion du Concours Pascal.

—L'assemblée mensuelle de l'ordre des Filles d'Isabelle a été tenue mercredi soir dernier à la résidence de Mme J.B. Gendron régente du cercle. Différentes questions ont été discutées, parmi lesquelles un grand Bingo a été décidé pour le 24 mars. Il aura lieu dans la salle Victoria à 8 hres 30 précises, au profit de leurs oeuvres de charité.

—Vendredi après-midi à 3 hres avaient lieu les funérailles blanches d'Oliva, fils de M. et Mme Ovila Bérard.

—M. et Mme Léo Ferland et leurs enfants de Winooski, Vt., en visite dimanche chez M. J. B. Ferland.

—Mercredi matin à 10 hres avaient lieu les funérailles de Mlle Pomelia Landry autrefois de cette localité, décédée à St-Jean dimanche dernier.

—M. Dr et Mme G.O. Leblanc à Montréal jeudi pour la journée par affaires.

—Plusieurs Dames de l'Ordre des Filles d'Isabelle sont parties lundi après-midi pour Granby où elles suivront les pieux exercices d'une retraite fermée dans la maison des Soeurs de l'Immaculée Conception, prêchée par le R. Père Plamondon.

—Mlle Albertha Giroux à St-Albans, Vt., une couple de jours en promenade chez sa soeur, Mme Aurélien Gignac.

—Mlle Jacqueline Rochon de St-Paul d'Abbotsford passait quelques jours la semaine dernière chez ses parents M. et Mme G.H. Rochon.

RELIGIEUSE DECEDEE AU PRECIEUX-SANG

La R. Soeur du Saint-Nom-de-Jésus, des Soeurs adoratrices du Précieux-Sang, est décédée lundi, au monastère du Précieux-Sang de cette ville. La défunte, née Marie-Véronique Leclerc, était religieuse converse. Elle avait 68 ans et comptait près de 52 ans de vie religieuse. Les funérailles ont eu lieu mercredi.

DÉBUTS DE L'A.C...

(suite de la 1ère page)

draît d'abord un vêtement pour ce bouton... Et ça ne leur dirait pas grand chose. Je désirerais leur procurer un uniforme quelconque. Comme ils se contentent de peu, ça ne coûterait pas cher. Et imaginez la joie de ces garçons si vous le pouvez, et l'impression qu'ils feront sur les leurs... Eux ils auront le bonheur parfait, ils seront au Ciel, on les croira quelque chose comme des surhommes...! Avec des gens qui ne vivent que par les sens, il faut cultiver le côté sensible. Pour eux, c'est quelquefois vrai qu'une religion vaut selon son organisation matérielle et ses décors.

En tout cas ils recevront ce que nous pourrions leur acheter. Ce costume servira aux grandes fêtes et restera en notre possession. Notre école en recevra un lustre capable de nuire beaucoup aux autres non catholiques. En même temps ce sera une marque distinctive de nos jeunes de l'A.C. qu'ils perdront s'ils défailtent à leurs engagements.

Et voici chers bienfaiteurs, l'historique de notre Action Catholique, en quelques mots.

Vous répondrez à cette invitation suivant votre générosité coutumière. Dans ce court résumé où il est exposé un des nombreux besoins de nos chers noirs, est dans le but de vous intéresser toujours plus à nos missions et de permettre à ceux, que la Providence a comblés, de semer un peu de joie autour d'eux en faisant fructifier leur avoir au bonheur des autres et à la cause de Dieu.

De tout coeur je vous bénis, Votre missionnaire reconnaissant dans le S.C. et M.I.,

Père Jean-Louis Benoît, O.M.I.
Mission St Léonard, Lebihan Falls,

P.O. Roma, Via Maseru, Basutoland, Sud-Afrique.

ST-MARCEL

Ces jours derniers M. Oscar Rousseau a suivi les exercices d'une retraite fermée à Saint-Hyacinthe.

—MM. Hector Lemieux et Lucien Cloutier ont passé une fin de semaine à Montréal.

—En visite chez M. A. Brouillard, M. et Mme J. Perron de Drummondville.

—Chez M. Maurice Desrosiers M. et Mme Ernest Frappier de St-Bonaventure.

ROXTON-FALLS

M. et Mme Zéphir Desbois de L'Enfant-Jésus d'Ely, visitaient chez M. Napoléon Dufresne dernièrement.

—Mme Wilfrid Dutilly est revenue dans sa famille après un séjour assez prolongé à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

—M. René Martin de passage à Granby la semaine dernière.

—M. Ovilla Tétreault, de Cowansville, passe quelque temps chez son frère, M. Léon Tétreault.

—M. Conrad Gagné passait quelques jours à Saint-Hyacinthe.

—Une partie de whist et un bingo organisés par notre curé M. l'abbé Euclide Théberge, ont eu lieu dernièrement à la salle paroissiale. Cette soirée à laquelle assistait un grand nombre de personnes, fut des mieux réussies.

Les recettes seront consacrées à l'achat de nouveaux volumes afin de réorganiser la bibliothèque paroissiale.

Les funérailles de M. Cal. Péloquin ont lieu à Sorel

Le service funèbre est chanté par son fils, M. l'abbé Raoul Péloquin, vicaire à Beloeil, assisté de MM. les abbés Raoul Martin et Edouard-Léon Paulhus, de cette ville.

Les funérailles de M. Calixte Péloquin, de Sorel, décédé à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, le 12 mars, ont eu lieu à Sorel, en la paroisse de Notre-Dame. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Couillard-Després, curé de la paroisse, le service funèbre chanté par M. l'abbé Raoul Péloquin, vicaire à Beloeil, fils du défunt, assisté de MM. les abbés Raoul Martin, professeur au Séminaire de cette ville, et Edouard-Léon Paulhus, vicaire en la paroisse du Christ-Roi, comme diacre et sous-diacre. Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, était au trône, assisté des chanoines J.-B. Nadeau et L.-E. Cormier, curés de St-Pierre de Sorel et de St-Joseph de Sorel respectivement. On remarquait aussi dans le chœur: MM. les abbés A. Couillard Després, Amédée Guillet, curé de Beloeil, Georges-A. Goyette, curé de St-Robert, le R.P. Jean-Louis Bergevin, o.m.i.; MM. les abbés René Gagner, aumônier du Mont Saint-Bernard, Léon Fortin, Téléphore Dubuc et François Leblanc, de la cure de St-Pierre, Armand Dupont, chapelain de l'Académie du Sacré-Coeur, J.-Dollard Boucher, vicaire à Notre-Dame, Victor Quintal, chancelier, de Saint-Hyacinthe, Alcide Roy, directeur du Séminaire de St-Hyacinthe; les RR. FF. Delphin, directeur, et Ovide, de l'Académie du Sacré-Coeur.

La chorale de la paroisse était sous la direction de M. Napoléon Lamoureux. Mlle Cadoret touchait l'orgue. Les porteurs d'honneur étaient: MM. Louis Gravel, Joseph Robidoux, Napoléon Labossière, Albert Guay, Arthur Charbonneau, sr. et Herménégilde Lemaire. Les porteurs du corps: MM. Delphis Péloquin, Hector Guévremont, Hervé Larivière, Adélar Paulhus, Aristide Guévremont et Joseph Rivet.

Conduisaient le deuil: les quatre fils du défunt; ses frères: Pierre et Joseph; ses cousins: MM. Narcisse Péloquin, de Montréal, et Paul Péloquin, de Sorel; son beau-frère, M. Napoléon Paul, de Montréal; ses neveux, MM. Léon Latraverse et Lucien Dauphinais. Dans le cortège, on remarquait, de Beloeil, MM. A. Dupré, maire, Paul Bernard, Philippe Letarte et J.-A. Globensky; de Montréal: M. R. Paul; de Ste-Victoire: M. P. Péloquin; de Sorel: MM. Théodore Perron, échevin, Napoléon Poirier, H. H. Sheppard, E. Latraverse, C. Lebel, J.-A. Brooks, et plusieurs autres.

St-Paul d'Abbotsford

Ces jours derniers eurent lieu les imposantes funérailles de M. André Roy décédé à l'âge de 83 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Aglaé Benoit ainsi que deux filles et six fils: Mme Adélar Roy, née Délia et Mme Amédée Roy, née Evangéline, toutes deux de St-Jean; MM. Osias et Henri de St-Paul, Omer et Joseph de Holyoke Mass., Adélar de West Shefford et Wilfrid de Waterloo.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.M. Lavallée, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Larochelle de Granby et Messier de St-Pie comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son frère M. Adélar Roy et son beau-frère M. Rodolphe Lussier tous deux de Granby.

Les porteurs étaient MM. Richard Tétrault, maire de la paroisse, Paul Côté, Sergius Ménard, Stanislas Paquette, Adélar Rocheleau et Emile Pion.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

—A l'occasion de la fête de St-Joseph un grand nombre de paroissiens se firent un devoir d'assister à la messe qui fut chantée par les élèves de l'école du village dirigés par les RR. SS. de St-Joseph et de s'approcher des sacrements. Après la messe il y eut vénération de la relique et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

—Le 19 mars, vers midi, un libéra fut chanté pour le repos de l'âme de Mlle Marie-Claire Proulx, décédée à l'Hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, à l'âge de 23 ans. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

LE Dr DEMERS...

(suite de la 1ère page)

taine, François Langelier, Louis Paul Daudelin, L.-P. Michaud, Marcel Lussier, M. Murray, de Montréal, Emile Laliberté, Ludger Gauthier, Jacques Lafontaine, Roland Lafontaine, e.e.d. de Montréal; Emery Yvon, Louis Plamondon, Jos. Beauchemin, Michel Daigle, Hormisdas Bergeron, Adélar Gendron H. et W. Chapdelaine, S. Fliotte, Elzéar Larue, Victor Chabot, Ernest Lagacé, Joseph Bourque, Antoine Languérin, Oscar Bélisle, Adélar Viens, Edmond Gaucher, A. Gagnon, E. Brouillé, Alphège Lagacé, Elzéar Bazinet, François Morissette, Herménégilde Rodier, Andréa St-Pierre, Jacques Hallé, Albert Barbeau et beaucoup d'autres. La Société d'Agriculture de St-Hyacinthe était représentée par son président, M. Alfred Robillard, de Saint-Césaire.

Le monument aux victimes du Collège Sacré-Coeur

La campagne de souscription au monument doit intéresser tout le monde.— Pour perpétuer le souvenir de 46 martyrs, religieux et élèves.— Où adresser sa souscription.

La campagne de souscription en faveur du monument aux 46 victimes de l'incendie du collège du Sacré-Coeur, devrait susciter de nombreux bienfaiteurs.

A l'annonce de la disparition soudaine et de la mort affreuse des Frères et des élèves de l'institution, le monde entier s'est ému. Les marques de sympathie ont afflué de toutes parts. Le temps aurait-il déjà atténué l'impression ressentie au récit de leur martyre? Les parents, eux, n'ont pas oublié. Ils revivent les scènes indescriptibles de la nuit tragique du 18 janvier dernier. Ils revoient leurs fils affolés, entourés de flammes, s'offrant en holocauste au bon plaisir divin. Meurtris dans leurs affections, les parents, admirables de résignation, sont fiers de compter des martyrs dans leurs familles.

Le souvenir des héros du Sacré-Coeur doit vivre dans l'histoire. Un monument de granit rouge portera, gravés, les

Le convoi plus rapide

"Quelle révélation que le chemin de fer", a déclaré un voyageur de Val d'Or descendu du train spécial du Canadian National qui conduisait des centaines d'excursionnistes à Montréal, en fin de semaine.

L'hiver dernier nous mettions 17 heures à couvrir la distance de Val d'Or à Senneterre, la plus proche gare de chemin de fer. Des trains tirés par un tracteur étaient vraiment typiques. Ils étaient recouverts de toile ou de bois. Un poêle installé au centre était attaché au plancher. Les voyageurs prenaient place sur des banquettes et c'était à qui serait le plus près du poêle. Les patins de ces trains étaient de 16 pouces de large pour les empêcher de trop enfoncer dans la neige. Ce moyen de transport quelque peu primitif rappelle les voitures à roues des premiers colons de provinces des Prairies avaient tout de même un certain charme. C'est bien changé aujourd'hui et tout à fait pour le mieux. Nous montons dans des voitures de chemin de fer confortables et nous atteignons la Métropole ou la vieille capitale en moins de temps qu'il en prenait pour aller de Val d'Or à Senneterre.

noms de ceux qui périrent sous les yeux de leurs compagnons, impuissants à les secourir.

Ceux qui peuvent souscrire sont instamment priés d'envoyer leur offrande au R. Frère Lucius, 98, Boulevard Laframbouise, à Saint-Hyacinthe. Un reçu sera adressé aux souscripteurs en remerciements sincères du comité du monument.

Petites annonces

A LOUER.— Logement moderne, 6 pièces, garage, chambre de bain, solarium, planchers de bois franc, bon marché, situé 28A, rue Saint-Pierre, village Saint-Joseph. Prêt à être occupé le 1er avril. S'adresser à Yamaska Automobile, 35 1/2, rue Concorde.

A VENDRE.— Garage, 18 x 20, \$50.00. S'adresser à 141, rue Girard, Tél. 203 ou 402.

OCCASION pour commis d'épicerie, restaurants, tavernes, bouchers barbiers, de vous procurer des gilets blancs, courts ou longs, qui n'ont été lavés que quelques fois. Quelques uns n'ont jamais été portés. Valeur abaisse, commandes par la poste acceptées. S'adresser à M. Avaré, 6 1/2, rue Mondor, St-Hyacinthe, Tél. 1050.

A VENDRE ou à louer, terre de 120 arpents, à La Présentation, au milieu de l'église. S'ad. à Mme Joseph Michon, 68, rue Saint-Dominique.

A VENDRE chesterfield neat, à sacrifice. S'adresser 5 1/2, rue St Erables.

A VENDRE, un char de lavesses électriques Easy dans les modèles 1938. Prix tout à fait spéciaux avec conditions des plus faciles. Venez voir et qu'on se le dise. Gobeille et Brouillette, 78, rue Cascades, Tél. 662, Saint-Hyacinthe.

AVIS

J'ai encore des propriétés à vendre dans toutes les parties de la ville, à La Providence et St-Joseph, telles que maisons d'un à cinq étages, et j'ai aussi à vendre des locaux d'affaires et boulangeries, épicerie, et aussi garage sur route nationale, à bas prix. Comme j'ai déjà plusieurs acheteurs, j'invie cordialement ceux qui ont des propriétés de ville ou des terres à vendre, à me les confier, je leur promets toute l'attention possible. L.-O. Désautels, 181, rue Bourdages, ou à l'Hôtel du Canada.

OUVERTURE LE 2 AVRIL

— AU —

Petit Louvre

89, RUE MONDOR

FAITES EXAMINER VOTRE VUE PAR UN SPECIALISTE

Tél. Bureau 1053 Res. 1099

Dr CHARLES DION

EX-MEDECIN ETRANGER A L'HOPITAL ST-LOUIS, PARIS

SPÉCIALISTE

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

76, rue St-Simon Place du Marché St-Hyacinthe

Nous offrons:

QUEBEC POWER COMPANY, 4%, 1ère hypothèque, avec fonds d'amortissement, Échéance, 1er sept. 1862.

Coupses \$100. \$500. et \$1,000.

Principal et intérêts semi-annuels (1er mars et 1er septembre), payables à Montréal, Québec et Toronto, en monnaie légale du Canada. Prix: 97. Pour rapporter 4.20%.

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY, Hypothèque générale 5%, échéance le 1er avril 1955.

Coupses \$100. \$500. et \$1,000.

Principal et intérêts semi-annuels (1er avril et 1er octobre) payables en fonds canadiens, américains ou anglais à \$4.86 2/3. Rachetables par anticipation à 103 jusqu'au 1er avril 1940. Prix: 78. Pour rapporter 7.25%

CRÉDIT ANGLO-FRANÇAIS LIMITÉE

COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

Edifice Banque Provinciale Saint-Hyacinthe

RENÉ DESJARDINS Dir.-Gérant

TÉL. 623